

DÉGÂTS COLLATÉRAUX DE L'AFFAIRE MACODOU DIENG

Thione-You, la guerre reprend



“Ce que j’avais promis à maman Ndèye Sokhna Mboup...”

P.10

ITW - MOUNIROU SY ET 2017

“Les alliés de Macky
doivent renoncer à
la Présidentielle” P.3

ENQUÊTE SUR LE MEURTRE
DE BASSIROU FAYE

Le témoin Sette
Diagne persiste P.5

REÇU AU PALAIS, HIER P.2

Fodé Sylla nommé
ambassadeur itinérant

FOOT - LIONS DU SÉNÉGAL

Les nouveaux soucis
d'Alain Giresse P.12



BANK OF AFRICA - SENEGAL AUGMENTATION DE CAPITAL

www.opvboasenegal.com

Offre publique de vente de 200 000 ACTIONS NOUVELLES

PRIX DE
L'ACTION :

Catégorie 1*: 25 000 FCFA

* Personnel de BOA-SENEGAL et des entités du Groupe BANK OF AFRICA

Catégorie 2**: 30 000 FCFA

** Personnes physiques et morales autres que ceux de la catégorie 1

Souscription
du 23 octobre au 21 novembre 2014

Un investissement sûr et rentable dans un groupe en pleine expansion

Cette opération est autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CRÉPMF) du 18 juillet 2014 sous le numéro CRÉPMF/14/007.

REÇU EN AUDIENCE PAR MACKY SALL

L'ex-boss de SOS Racisme, Fodé Sylla, nommé ambassadeur itinérant

Et Fodé Sylla devint ambassadeur itinérant du Sénégal ! Reçu en audience dans la matinée d'hier par le Président Sall, l'ex-Président de SOS-Racisme, précurseur du célèbre slogan « Touche pas à mon pote », s'est vu octroyer ce nouveau statut diplomatique. Ce, après un long entretien avec le Président Sall qui a visiblement été séduit par le volontarisme et le pragmatisme de cet homme qui marqué le paysage politique français au début des années 80, avec l'avènement de François Mitterrand.



Il va ainsi défendre les intérêts du pays qui l'a vu naître le 23 janvier 1963 à Thiès, même si Fodé Sylla a en réalité grandi à Sablé-sur-Sarthe, commune française située en région Pays de la Loire, fief politique de l'ancien Premier ministre François

Fillon. Très présent au Sénégal ces dernières années, avec sa casquette de chargé de mission de la multinationale nucléaire AREVA, mais aussi celle d'écologiste, l'ancien député européen va devoir porter le bonnet du Plan Sénégal Emergent (PSE) et prêcher la bonne parole pour cela. Il semble aussi avoir un programme qu'il va décliner pour encourager le retour d'émigrés sénégalais au pays natal. Proche du Président d'honneur du PIT Amath Dansokho, Fodé Sylla a ses racines au Sénégal oriental. ■

Niasse démissionne de la présidence de l'Assemblée nationale pour avoir le temps de s'occuper de leur parti. "Ce parti est dans un sommeil profond et continu. L'AFP est dans une léthargie totale dans tout le pays aucune réunion encore moins un rassemblement n'a pu être organisé et depuis plus d'un an", a confié hier à EnQuête Ass Saliou Fall, président de ces jeunes. Et ce dernier de poursuivre : "c'est dommage (que) les progressistes régressent et tout ça parce qu'aucun responsable n'ose élever la voix. De quoi ont-ils peur? Et pourtant les responsables de l'AFP doivent prendre conscience qu'ils sont en train de sacrifier et de tuer les ambitions de toute une belle jeunesse, une jeunesse pétrie d'énergie". De l'avis de M. Fall, tous les responsables progressistes sont fautifs et à leur tête les N°1 et 2 de cette formation politique : Moustapha Niasse et le Malick Gackou.

la date exacte n'a pas été précisée. Après cette rencontre, l'AFP entend faire une tournée nationale dans les 45 départements du pays, à partir du mois de novembre, annonce le communiqué..

TOTALITARISME

"La démocratie est à préserver contre la nature humaine, contre les prédateurs, contre les tentatives totalitaires et autres pouvoirs boulimiques", lit-on dans le communiqué du Parti pour le progrès et la citoyenneté (PPC) reçu à notre rédaction et sanctionnant la réunion de son Bureau politique. Selon Me Mbaye Jacques Diop et ses camarades, "le pluralisme politique relève des acquis démocratiques de notre pays", il n'en reste pas moins vrai que "les réflexes et tendances hégémoniques, consubstantiels à la nature humaine (...), ne disparaissent jamais définitivement." A ce niveau, le PPC dénonce "l'incapacité" de "certaines coalitions", qu'il ne cite pas, "à accepter la différence, à investir le champ politique (...)."

AFFAIRE BASSIROU FAYE

Comment les autorités voient-elles la tournure prise par les événements depuis que le nom du présumé tireur qui a mis fin aux jours de l'étudiant Bassirou Faye a été rendu public ? Etonnement semble bien être le sentiment au sommet de l'Etat. Car, s'interroge-t-on, si l'Etat avait pour dessein de noyer le poisson, ce ne serait sans doute pas un policier qui serait désigné. Il semble d'ailleurs qu'au sein de ce corps, on ait cherché à un certain niveau à dégager la balle ailleurs. Et n'eût été une certaine volonté clairement affichée de faire la lumière, sans doute que cette affaire aurait été escamotée.

EBOLA (SUITE)

Les autorités sanitaires de l'Etat du Texas, aux Etats Unis, ont ordonné aux personnes étant entrées dans la chambre du premier patient souffrant d'Ebola, à l'hôpital de Dallas, de ne pas voyager dans les transports publics, comprenant les avions, les bateaux, les bus ou les trains, rapporte US TODAY, hier. Ce n'est pas tout, puisqu'il est également interdit à ces dites personnes de se rendre dans les épiceries, restaurants et autres théâtres, cela pendant 21 jours, jusqu'à ce que le risque de développer la maladie liée à Ebola soit passé. Les instructions ont été données jeudi dernier par le Département texan du Service fédéral de la Santé. Elles concernent plus de 70 travailleurs de la santé impliqués dans l'administration de soins au Libérien Thomas Duncan, le premier patient testé positif à l'Ebola aux Etats Unis. Duncan, 42 ans, est décédé le 8 octobre dernier au Texas Health Presbyterian Hospital de Dallas.

EBOLA

L'Administrateur de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), Dr Rajiv Shah, a remercié le Gouvernement du Sénégal pour sa contribution à l'effort international visant à contrôler le virus Ebola. L'ouverture d'un corridor humanitaire a permis de sécuriser le transfert des ressources humaines indispensables ainsi que celui d'autres équipements d'assistance aux pays les plus touchés par le virus Ebola. Reçu par le Président Sall jeudi dernier, l'Administrateur Shah s'était rendu en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria pour évaluer la réponse de l'USAID à la crise de l'Ebola et discuter de notre partenariat dans la lutte contre le virus Ebola.

INVITATION

Le séminaire de Benno Bokk Yaakaar qui s'ouvre ce matin aura "un invité" de marque en la personne de Landing Savané, secrétaire général de And-Jéf/Pads. Pourtant, cette formation est bien membre de la coalition au pouvoir. Mais Landing précise clairement qu'il y est en tant que parti indépendant, qui a ses idées sur le fonctionnement de la coalition présiden-

tielle. Donc AJ sera bien à ce séminaire et sera très attentif aux propositions qui seront faites dans le sens de donner un nouvel élan à Benno Bokk Yaakaar. Il faut rappeler que membre à l'origine de Benno ak Tanor, AJ/Pads avait pris ses distances au lendemain de la victoire de Macky Sall, certainement frustré de n'avoir pas été servi dans le quota du leader du Parti socialiste, là où Aly Haïdar avait bénéficié d'un poste de ministre. Pourvu simplement que Landing ne soit pas oublié dans la redistribution en perspective au sein de la coalition majoritaire.

AFP

La section jeune de l'Alliance des forces du progrès (AFP) de Guédiawaye veut que Moustapha

AFP (SUITE)

Comme s'il avait entendu la plainte des jeunes de Guédiawaye, le Comité directeur de l'AFP va se réunir dans le courant du mois de novembre, à Thiès, pour débarré de plusieurs sujets dont le contenu du Plan Sénégal Emergent (PSE), annonce un communiqué reçu à l'APS. Il sera également question de débattre du dossier des gisements de pétrole annoncés et du développement des techniques modernes de l'agriculture, selon la même source. Elle signale que le dossier de la fièvre à virus Ebola, l'éducation et la formation, et le financement de la recherche scientifique et technique seront au menu de cette rencontre dont

SOUVENIR



18 octobre 2006 - 18 octobre 2014

8 ans YAYA HAMET WANE

On apprend beaucoup de la vie, on apprend qu'elle est faite de rencontres et de séparations ; qu'elle n'est pas éternelle, qu'il faut donc l'honorer chaque fois que cela nous est possible,

la respecter en toute occasion, la dynamiser avec nos ressources et nos limites.

On apprend, douloureusement, qu'un père n'est pas éternel ; que bien entendu le vide créé par sa disparition est incommensurable ; On apprend aussi que le temps atténue certes mais n'efface pas la peine que nous ressentons à son évocation, qu'il faut faire taire la mélancolie de son cœur et méditer quelques minutes chaque jour ses enseignements pleins de sagesse,

Et puis on apprend qu'il faut lui souhaiter une paix éternelle, une paix qui soit à la mesure de la vie brillante qui fut la sienne, une vie faite de dévouement à l'endroit de sa famille, de ses amis.

Papa, tu restes pour chacun de nous un exemple que l'on ne cessera jamais d'aimer.

Que Dieu te garde dans le repos éternel, la paix de l'âme et la lumière.

FATIHA + 11 LIKHLASS

SOUVENIR

18 Oct 2001- 18 Oct 2014

Mme Mbaye née Adja Ndéye Tacko Seck

En ce 18 Octobre 2014, jour de souvenir, 13 ans déjà que tu nous a quitté, mais dans nos cœurs tu es toujours présente. Une pensée pieuse : tes enfants, ta famille, parents et amis.



Fatiha+11 Likhllass.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication :

Mahmoudou Wane
Directeur de la Rédaction :
Momar Dieng
Rédacteur en chef :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef délégué :
Gaston Coly

Rédaction :

Sophiane Bengeloun, Matel Bocoum, Bigué Bob, Adama Coly, Antoine De Padou, Samba Diamanka, Seydina Bilal Diallo, Georges Diatta, Viviane Diatta, Aida Diène, Khady Faye, Daouda Gbaya, Assane Mbaye, Aliou Ngamby Ndiaye, Amadou Ndiaye, Makhfouse Ngom, Fatou Sy, Babacar Willane
Correcteurs :
Boubacar Ndiaye, Mansour Kane

Directeur artistique :

Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom, Joe Waly Diam

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
pubs.enquete@gmail.com
Tél. : 33 825 09 76 - 778341190 - 779869985
Impression : Graphic Solutions

MOUNIROU SY (À PROPOS DE LA PRÉSIDENTIELLE 2017)

“Le principe du renoncement s'impose aux alliés” de Macky

Constitutionnaliste, militant du mouvement “Feccé ma ci boolé” de Youssou Ndour, Mounirou Sy, par ailleurs directeur du Bureau sénégalais du droit d'auteur (BSDA) livre à *Enquête* quelques fruits de ses réflexions. Dont celle ayant trait au destin de Benno Bokk Yaakaar. A ce sujet, il est d'avis que les alliés du président Macky Sall doivent renoncer à l'élection présidentielle de 2017.

■ PAR DAOUA GBAYA

Le rôle du Parlement au Sénégal a été au cœur du séminaire organisé le mardi dernier par la Fondation Friedrich Naumann. Pourquoi cette institution peine-t-elle à jouer normalement son rôle ?

Nous vivons un régime présidentiel avec une Assemblée monocamérale constituée d'une seule chambre qui est l'Assemblée nationale. Elle a une double fonction : une fonction normative consistant à produire des lois, et une fonction de contrôle de l'action du gouvernement. Sur la première (fonction), la production est là. Mais est-ce qu'elle est de bonne qualité ? Nous savons qu'une institution n'est bonne que par rapport à la personne qui l'exploite. Depuis quelque temps, on vote trop de lois qui sont souvent très longues, mais surtout techniques. Nos députés excellent dans la non-maîtrise de la langue française. Ils n'ont pas les moyens de décortiquer les méandres du français contenu dans des textes parfois techniques. Par exemple : une loi sur la climatologie, le nucléaire. D'où l'intérêt d'aller vers des assistants parlementaires.

Le problème de fond n'est-il pas le rapport qu'entretient le Législatif avec l'Exécutif ?

Absolument ! D'ailleurs, quand j'ai entendu le président (du groupe BBY) Moustapha Diakhaté qualifier l'Assemblée d'annexe du président de la République, j'ai pensé aux propos du président (Amadou) Cissé Dia, il y a quarante ans. Autrement dit, tout ce qui se passe à l'Assemblée est concocté à partir de la Présidence. Ce n'a pas démarré avec Macky Sall. Une liberté n'est jamais octroyée ; elle est arrachée. C'est aux députés de se rebiffer pour avoir leur propre autonomie. Je profite de cette occasion pour faire une précision par rapport à des propos qui m'ont été attribués. Je n'ai jamais dit que les députés doivent rejeter la Déclaration de politique générale du Premier ministre parce qu'il n'a pas respecté les délais.

Qu'est-ce que vous avez dit ?

J'ai dit qu'en vertu des moyens dont dispose l'Assemblée nationale, les députés pouvaient utiliser ce qu'on appelle des résolutions interpellatives. C'est-à-dire que le président de l'Assemblée nationale pouvait, en raison du rapport qui le lie aux deux institutions, interpellier le gouvernement par le biais du Premier ministre



en lui disant : “ le délai qui vous est imparti est quasiment à terme. Et au-delà, vous serez dans l'illégalité”. Cela montre l'inertie de l'Assemblée nationale.

Justement, on a procédé au renouvellement du bureau de l'Assemblée, avec une claire implication du président de la République. N'est-ce pas une entorse à la séparation des pouvoirs ?

Là, on est au cœur du problème de l'Etat. L'Etat, c'est avant tout un système d'ordre et de pouvoir. Or, il est dit depuis Montesquieu que toute personne qui a du pouvoir est portée à en abuser. Si tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un seul homme, d'un seul organe, on va vers l'absolutisme, la dictature. C'est la raison pour laquelle il faut séparer les pouvoirs. Ceci est consacré par une disposition constitutionnelle de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen en son article 16 qui est partie intégrante de la Constitution du Sénégal. Malheureusement, on se focalise sur le principe de la séparation des pouvoirs et non sur son sens.

Quelle est la solution ?

Je propose d'une part - ce sera un peu élitiste - qu'il y ait une prise en compte du niveau d'études. Au Niger, le député ne peut pas être candidat s'il n'a pas le Bac. Ensuite, il faut que l'on accepte de donner des moyens juridiques forts aux députés. Et pour cela, il faut

renforcer le calendrier électoral.

Justement, vous aviez souhaité que l'on organise des législatives avant la présidentielle en 2017. Pourquoi ?

Cela permet de réguler la vie politique. Le Pr. Ismaël Madior Fall a développé une théorie très charmante : le Sénégal n'a pas un problème d'institution, mais un problème du régime des partis. Si le président de la République est élu sur un mandat de 5 ans, mais que dans les deux ans et demi, on organise des législatives, il y aura une sorte d'épée de Damoclès qui va peser sur sa tête. Ainsi, le peuple pourra jauger à travers les législatives si le mandat serait renouvelé ou pas. Cela permettra au président de la République de travailler dès son installation.

La CNRI a fait des recommandations par rapport aux institutions. Mais son rapport fait l'objet de controverse.

Je ne suis pas pour la réforme des institutions ; je suis pour les réformes dans les institutions.

C'est quoi la nuance ?

La nuance, c'est que toute la classe politique admet qu'on a des institutions fortes. Ce qui reste maintenant, c'est le fonctionnement et l'organisation. On va réformer dans les institutions. Personne ne remet en cause la validité du Conseil constitutionnel, mais les modalités de désignation de ses membres posent problème. Tous

les juges sont nommés par le président de la République. Où est le rôle du Parlement, où est l'appareil judiciaire dans la nomination des juges ?

Pour l'Assemblée nationale, faut-il revenir au quinquennat concernant la présidence ?

Je ne suis pas pour le renouvellement annuel du mandat du président de l'Assemblée nationale.

Pourquoi ?

Avant d'être président de l'Assemblée nationale, il est (d'abord) député. Donc, il a 5 ans. Pourquoi une fois arrivé au perchoir, il devrait avoir un mandat d'un an renouvelable avec tout ce que cela suscite comme tension (politique) ?

Cela ne traduit-il pas un manque de confiance entre alliés ?

Nous sommes en train de théoriser ce qu'on appelle en droit constitutionnel, la notion d'un gouvernement de coalition qui repose sur trois principes. Principe de solidarité : l'action gouvernementale est partagée par l'ensemble du gouvernement. Principe de discipline : on ne peut être dans un gouvernement et être contestataire. Principe du renoncement : c'est à ce niveau qu'on doit être clair. On ne peut être dans un gouvernement de coalition et prétendre être candidat à la présidentielle face au Président qui veut rempiler.

Et la souveraineté des partis ?

Non ! La souveraineté des partis est écartée d'office. Les partis ont décidé de soutenir le Président en exercice. Si ce dernier décide d'être réélu, tous les ministres et les partis impliqués dans la gestion doivent renoncer à être candidat.

Le président de la République a prévu de soumettre au référendum la question de son mandat. Vous avez opté pour le septennat. Pourquoi ?

C'est très simple. Il y a un slogan qui est une vérité absolue en matière de démocratie. C'est “la patrie avant le parti, le peuple avant moi”. Si c'est le cas, la Constitution lui donne un mandat de 7 ans. Il avait formulé une promesse électorale. Et je sais qu'il ne tergiverse même pas par rapport à ça. Il va organiser un référendum qui, semble-t-il, sera organisé en fin 2015. C'est à ce niveau que j'ai dit attention. On va aller vers une politisation infinie du système administratif et de l'atmosphère sociale.

Concrètement, où se trouve le problème ?

Le référendum est en général très impopulaire. En Afrique, en général, les gens ne sortent pas. On sait que c'est 30% qui sortiraient des urnes. De plus, on sera à 7 mois de l'élection présidentielle, à 4 mois des législatives, à 2 ans des locales. Ce qui risque de nous coûter la bagatelle de 80 milliards de francs Cfa.

Mais la démocratie à un coût, comme on dit...

Oui, mais il faut aller vers l'efficacité. Au nom de cette “gabegie”, je propose que le président de la République fasse un seul mandat de 7 ans à la fin duquel il ne sera pas candidat (à sa propre succession). Il aura à sortir par une porte excellente et qui va lui ouvrir des lendemains meilleurs pour le compte des Sénégalais. C'est ce qui se passe au Mexique.

Macky Sall a dit qu'il ne s'opposerait pas à une action judiciaire éventuelle contre l'ex-chef de l'Etat, Abdoulaye Wade. Or, auparavant, il avait une position contraire. Comment expliquez-vous ce changement ?

Pour moi, il n'y a pas changement de discours. Ce n'est pas le président de la République, dans le cadre du droit, d'être à l'origine des poursuites, mais plutôt le procureur. Ensuite, en vertu de la norme fondamentale, aucun président de la République en exercice ne peut être poursuivi pénalement. A la fin de son mandat, dans le cadre des actes accomplis en sa qualité de chef de l'Etat, il ne peut être responsable pénalement. Il s'agit ici d'une irresponsabilité pénale totale et absolue.

Dans quel cadre peut-il être poursuivi ?

La seule infraction qui peut lui être imputable, c'est la haute trahison justiciable devant la Haute cour de justice selon l'article 101 de la constitution. Il ne peut même pas être entendu comme témoin, ni poursuivi en sa qualité d'ancien Président. La haute trahison n'étant pas l'enrichissement illicite qui, loin d'être un fait de droit, est une situation de droit. Et c'est l'article 163 bis al. 2 de la loi du 10 juillet 1981 sur l'enrichissement illicite qui le dit clairement. C'est le fait de se trouver “dans l'impossibilité de justifier de l'origine licite des ressources qui permettent d'être en possession d'un patrimoine ou de mener un train de vie sans rapport avec ses revenus légaux”. Donc en qualité, il n'est pas justiciable devant la CREI car celle-ci n'est pas compétente pour juger un ancien chef d'Etat encore moins celui en exercice.

Récemment, la coalition Macky 2012 s'est insurgée contre ce qu'il appelle un “traitement de faveur” dont le mouvement Feccé ma ci boolé jouit dans le pouvoir. Votre commentaire ?

Les gens pensent que dans une coalition, les gens se partagent le gâteau. Je suis contre cette idée. Lorsqu'il a été question d'aller au charbon, le mouvement Feccé ma ci boolé était présent. Notre leader, Youssou Ndour, était de tous les combats au prix de sa vie. Deuxième chose, nous avons accompagné le Président Macky Sall sans condition. Nous sommes pour le partage de responsabilités. Sur des milliers de postes, le mouvement Feccé ma ci boolé n'en a eu que trois. Que des gens s'en émeuvent, c'est pitoyable ! ■

APRÈS L'OUVERTURE DE LA 3^{ème} SESSION PARLEMENTAIRE

Les députés face à des attentes pressantes

Les députés de la 12^{ème} législature ont du pain sur la planche lors de cette troisième session parlementaire non seulement face aux attentes des Sénégalais, mais aussi à celles de certains d'entre eux pour qui la révision du règlement intérieur doit être une priorité.



■ ASSANE MBAYE

Au Sénégal, les assemblées se succèdent et se ressemblent toujours. Et la 12^{ème} législature ne semble pas pouvoir échapper à une règle désormais bien établie. Du moins jusqu'à l'orée de la troisième session parlementaire ouverte mardi dernier. En ce début d'année parlementaire, les attentes des députés sont pressantes par rapport à l'amélioration du travail parlementaire.

Selon le député de la majorité présidentielle, Cheikh Diop Dionne, les chantiers qui attendent sont multiples et variés. "Le premier chantier sur lequel nous attendons le prési-

dent de l'Assemblée nationale est de procéder à une révision du règlement intérieur de l'institution parlementaire qui a une valeur de loi organique", déclare le frangin du Premier ministre. Qui rappelle que "cette révision a déjà été entamée par les députés depuis plus d'un an avec l'aide de OSIWA". Mais, "malheureusement, les dossiers dorment toujours dans les tiroirs de l'Assemblée nationale". "On aurait bien aimé que ce chantier puisse être complètement achevé durant la présente session parlementaire", suggère-t-il.

Règlement intérieur

A en croire Cheikh Diop Dionne, "l'autre chantier auquel l'institu-

tion parlementaire doit s'attaquer, ce sont les propositions de loi". "Avec l'aide des assistants parlementaires, l'Assemblée nationale va pouvoir examiner beaucoup plus de propositions parlementaires. Mais ce n'était pas seulement le seul facteur blocage, il y en a bien d'autres", soutient-il. "Les moyens sont une chose, mais la volonté politique en est une autre". Et c'est précisément "(à ce) niveau de la volonté politique qu'on ne sent pas grand-chose. On ne voit pas une volonté politique affirmée de changer l'ordre des choses d'autant plus qu'on nous a servi les mêmes hommes aux mêmes postes pour conduire les changements atten-

du", rouspète le député de l'Alliance pour la République (APR).

Propositions de loi

Plus d'une dizaine de propositions de lois formulées par des députés toutes tendances confondues sont enfouies sous la poussière et la chaleur des tiroirs de l'Assemblée. Selon Cheikh Diop Dionne, "quand un député ou un groupe de députés rédige une proposition de loi, il ne peut que la déposer sur la table du président de l'Assemblée nationale et attendre qu'elle soit étudiée". Mais, souligne-t-il, "c'est au bureau de l'examiner et de désigner la commission compétente pour aller au fond".

Dans la foulée, revient en surface l'initiative naguère prise par Oumar Sarr, alors membre du groupe Rewmi. "C'est l'une des premières propositions de loi qui avait été déposée et qui concernait la durée du mandat du président de l'Assemblée nationale. Ce dossier n'a jamais fait l'objet d'un examen et malheureusement c'est le président (Niasse) qui s'est dressé le premier contre le texte en disant que si jamais il était déposé, il serait le premier à votre contre", révèle Cheikh Diop Dionne.

Cet état de fait amène le député de l'opposition, Mamadou Diop Decroix, à déclarer qu'il n'y a aucune rupture au sein de l'hémicycle. "Cette Assemblée n'est pas une Assemblée de rupture et ne peut pas répondre aux attentes des Sénégalais", estime le leader de And Jéf/Pads. Mais pour sa collègue du groupe BBY, Ndèye Lucie Cissé, présidente de la commission Urbanisme, Habitat, Equipement et Transports, "quoi que disent les gens, les députés sont en train de

faire leur travail." "Il faut s'approcher d'eux pour savoir que même pendant les vacances parlementaires, à la fin de la législature, nous avons continué à être sur le terrain. Nous n'avons pas eu de vacances et nous avons travaillé toute l'année", se défend cette responsable du Parti de l'indépendance et du travail. Non sans ajouter : "l'Assemblée nationale a de grandes orientations pour cette législature. Nous attendons simplement d'avoir le discours de politique général du Premier ministre pour aller vers les populations et leur expliquer un peu les grands chantiers".

Procédure d'urgence

Pour réaliser convenablement le travail parlementaire et répondre aux attentes des populations qui ont investi de leur confiance les parlementaires, les députés doivent avoir la volonté politique de changer le cours des choses. "En plus d'une vision et d'un manager capable de porter ce combat, il faut que les députés se battent pour retrouver leurs droits et pour être la locomotive au sein de l'institution", avertit Cheikh Diop Dionne. "Normalement, c'est le rôle qui devait être dévolu au président de l'Assemblée nationale dans le cadre d'une bonne entente avec les présidents de groupes parlementaires", souligne-t-il. Pour le rassurer, Ndèye Lucie Cissé précise : "Nous avons des lois qui sont là et nous allons les voter, mais toujours en tenant compte des préoccupations des populations." Non sans regretter "le vote des lois en procédure d'urgence" imposé aux députés, mais aussi le "manque de visibilité" qui accompagne les actions des parlementaires. ■

SOCIÉTÉ

FAUX ET USAGE DE FAUX EN ÉCRITURE PRIVÉE DE COMMERCE

Le Dg de Sealord Sénégal réclame 200 millions à son agent administratif

Pape Doudou Yérém Fall, Dg de la société Sealord Sénégal, a attiré à la barre du tribunal des flagrants délits son agent administratif pour faux et usage de faux. Il a réclamé à ce dernier la somme de 200 millions.

■ NDÈYE AWA BÈYE

La société Sealord Sénégal s'active dans l'exportation de produits halieutiques. Dans le cadre d'une opération avec le nommé Moustapha Diatta, le Dg Pape Doudou Yérém Fall avait chargé son agent administratif Benoit Samuel Sagna de veiller au respect de la procédure. C'est pourquoi, lorsque le Dg de Sealord s'est vu notifier par la Direction des Industries de transformation de la pêche que le contrôle effectué sur des produits exportés vers l'Union Européenne était mal fait, que les

produits comportaient un taux de mercure très élevé par rapport à la normale, il s'est retourné vers son agent administratif. Après vérification, il a découvert que les griefs portaient sur une transaction frauduleuse effectuée par son employé Benoit Samuel Sagna. Ce dernier aurait profité de sa position dans la société pour procéder à une exportation parallèle de poissons pour le compte de Moustapha Diatta. Le Dg de Sealord Sénégal a alors porté plainte pour faux et usage de faux.

Toutefois, le prévenu n'a pas arrêté de nier les faits. En effet, selon Benoit Samuel Sagna qui a comparu

libre, c'est bien son patron qui lui avait attribué le pouvoir de signer des documents. "C'est mon directeur qui m'a mis en rapport avec Tapha Diatta qui est un sous-traitant de la société. Il faisait des explorations de poissons composées. Pour cette prestation, il m'a payé la somme de 1 500 000 francs que j'ai reversée à Ibrahima Ly qui est le gestionnaire de qualité", a-t-il expliqué. A la question pourquoi a-t-il signé à l'insu de son patron, Sagna a répondu au juge : "c'est lui qui m'a mis en rapport avec Tapha Diatta, en me disant que ce dernier allait faire des exportations au nom de la société", a-t-il répondu.

La réplique de son boss ne s'est pas fait attendre. "Les agissements de Benoit Sagna ont porté atteinte à mes activités. Depuis lors, mes produits font l'objet de contrôles sévères de la part de l'Union Européenne", a-t-il lancé d'un ton rempli de colère. Pis, le Dg de Sealord Sénégal soupçonne Moustapha Diatta d'être le complice de Benoit qui, à l'en croire, n'est plus allé travailler depuis que l'affaire a éclaté.

Le juge au témoin Moustapha Diatta, "vu les faits, vous devriez comparaître en tant que prévenu"

Le témoin Moustapha Diatta a presque piqué une crise, quand le juge lui a fait cette remarque : "Vous devriez comparaître en tant que prévenu et non témoin". Pris de panique, il a failli tomber par terre, n'eut été l'intervention des avocats. Le témoin qui avait constitué un avocat a dû s'asseoir un moment, le temps pour lui de reprendre ses esprits. Il a ensuite expliqué au juge que Pape Doudou Yérém Fall était au courant de la transaction qui le liait

à sa société, même si tous les papiers signés à cet effet portaient l'empreinte du prévenu.

Le Dg de Sealord Sénégal a demandé la somme de 200 millions, pour réparer le préjudice subi. Le représentant du ministère public a requis l'application de la loi à l'endroit du prévenu. Selon le parquetier, l'acte déposé par Sagna n'est pas reconnu. "C'est un faux, car, il a été établi par quelqu'un qui n'en avait pas la prérogative. Et par conséquent, selon le procureur, "ses justifications ne sauraient être acceptées". "S'il n'a pas reçu l'aval de son patron, qu'il reconnaisse son erreur", a ajouté le procureur. Qui est d'avis que le prévenu ne pouvait ignorer le caractère faux des documents. La défense a d'abord expliqué la façon dont une société de pêche fonctionne, avant de plaider la relaxe. "On ne peut pas donner d'ordre à son employé pour après lui reprocher de faire son travail, c'est lui qui lui a donné l'ordre de signer en son absence", a soutenu le conseil de Benoit Samuel Sagna.

Délibéré le 21 octobre. ■

SETTE DIAGNE, TÉMOIN DU MEURTRE

“Je ne me suis jamais rétracté”

Contacté par EnQuête, Sette Diagne, l'un des principaux témoins dans l'affaire Bassirou Faye, a soutenu hier qu'il n'a jamais varié dans ses propos, depuis la mort de son ami. Il dit avoir formellement identifié le meurtrier aperçu sur le théâtre des opérations. Dans cette affaire, selon l'étudiant, il n'a jamais été question d'une quelconque douille.

■ BABACAR WILLANE

La mort de l'étudiant Bassirou Faye, tué par balle le 14 août dernier, est loin d'avoir livré tous ses secrets. Alors que les informations contradictoires se multiplient à propos de l'auteur de ce meurtre, l'étudiant Sette Diagne, camarade de chambre de l'étudiant tué et témoin oculaire des faits, a tenu à faire certaines précisions. Joint par *EnQuête*, il a formellement nié s'être rétracté. En effet, le journal *Libération* a révélé, dans sa parution d'hier, que pendant l'enquête en cours, l'étudiant a désigné un policier qui avait quitté les lieux, avant le drame et dont les initiales sont S.M.B. Puis, il s'est rétracté.

Le principal témoin Sette Diagne affirme qu'il n'en est rien, qu'il est resté constant sur ce qu'il a dit. “Jamais au plus grand jamais, je ne

suis revenu sur mes déclarations. La personne que j'ai soutenu avoir identifiée est la même que j'ai désigné devant le Lieutenant Daff. Je ne me suis jamais rétracté”, a-t-il affirmé au téléphone d'EnQuête. Mieux, selon ses dires, c'est le policier qu'il avait vu sur le théâtre des opérations, au campus, qu'il a reconnu devant le lieutenant. “Je n'ai jamais reculé. Je ne l'ai jamais fait. Quand j'ai été confronté au policier, j'ai dit que c'est lui. C'est effectivement lui qui a tiré sur Bachir (Bassirou Faye)”, a-t-il ajouté.

Le quotidien précité a également fait cas d'une douille que l'étudiant aurait remise à la famille de Bassirou Faye. Avant que celle-ci ne la présente aux enquêteurs, alors qu'elle ne provient pas de l'arme du crime. “Je n'ai jamais présenté une douille aux policiers ou à la famille. Je n'ai jamais ramassé une quelconque douille. Ce

n'est pas vrai, ce n'est pas moi”, a-t-il soutenu.

Les doutes de Sombel Faye, frère de l'étudiant défunt

Un peu plus tôt dans la journée, EnQuête a rencontré Sombel Faye, le frère du défunt. Il soutient que la police sait qui est le vrai tireur. “Elle a à sa disposition toutes les informations pour tirer l'affaire au clair”. Cependant, il doute de la volonté de la police de faire la lumière. D'ailleurs, il se rappelle qu'aux premières heures de l'enquête, la thèse de l'infiltration avait été agitée. Il a fallu, selon lui, que la famille organise une conférence de presse pour que la piste policière soit acceptée. “Nous avions riposté pour dire que c'est un policier”, précise-t-il.

Avec la sortie du procureur, il constate que la thèse de l'infiltration est revenue, avec cette fois-ci un poli-

POLÉMIQUE SUR LES FRAIS DE SÉJOUR DES JUGES AU TCHAD

Les partisans de Habré demandent la dissolution des Chambres africaines

Dernièrement, le Président Idriss Deby Itno a adressé aux Chambres africaines extraordinaires (CAE) un courrier pour réclamer le remboursement des frais de séjour payés par le gouvernement tchadien. Dans une note parvenue à EnQuête, le Collectif africain de soutien au Président Hissein Habré (CAS-Habré) réaffirme que “les Juges des CAE sont bel et bien aux services du Dictateur Idriss Deby Itno”. Ainsi, à partir du moment où le président tchadien “paie leurs honoraires à travers le financement du budget des CAE à hauteur de 4 milliards de francs”, le CAS-Habré invite à “considérer nulle et sans aucune valeur juridique toute l'instruction menée au Tchad par les Juges des CAE”.

A ce propos, le collectif fait remarquer que “le dictateur” Idriss Deby Itno a tout

fait pour empêcher les Juges sénégalais des CAE de procéder à la moindre enquête afin de vérifier les plaintes des prétendues victimes. Outre ce “pied-de-nez”, les partisans de Hissein Habré remarquent que des protagonistes de la guerre civile tchadienne, en particulier l'ancien Président Goukouni Weddeye et d'autres responsables militaires et politiques de la période jugée (1982-1990), refusent de répondre aux convocations des Juges des CAE. Ils relèvent également que l'actuel homme fort de Ndjamena refuse catégoriquement d'extrader vers le Sénégal des personnes mises aux arrêts et présentées comme de véritables bourreaux. C'est pourquoi, ils considèrent que “ce tribunal d'exception n'a aucune crédibilité et doit être dissout immédiatement”. ■

GASTON COLY

cier présenté comme l'intrus. “Tantôt, on a confiance, tantôt tout est flou. Ce n'est pas clair. C'est nuageux”, dit Sombel. Par ailleurs, il regrette le fait que l'Etat n'ait rien fait, depuis le début, pour assurer la sécurité de Sette Diagne. “Depuis deux mois, nous demandons à ce qu'on veille sur

sa sécurité, mais rien n'est fait. L'Etat est responsable de ce tout qui lui arrivera”. Le frère de l'étudiant défunt a, en outre, déploré la façon dont les convocations se font. Le témoin n'est presque pas prévenu. Il est toujours convoqué dans les 24 heures, dit-il. Ce qu'il trouve inadmissible. ■

FORUM INTERNATIONAL SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Les dirigeants africains prennent en main le destin du continent

■ MAMADOU DIALLO (STAGIAIRE)

La paix et la sécurité en Afrique est l'une des principales questions qui préoccupent aujourd'hui les chefs d'Etat africains. Et la solution doit d'abord passer par une réflexion commune. Fort de cette idée, Dakar accueillera du 14 au 16 décembre prochain, le tout premier Forum international sur la paix et la sécurité. Lors du sommet de l'Elysée sur le même thème, tenu les 6 et 7 décembre 2013, les dirigeants africains avaient soutenu la proposition du Sénégal d'accueillir en 2014 un forum informel sur la paix et la sécurité en Afrique. Face à la presse, hier, le Comité d'organisation du forum a rappelé les enjeux et la nécessité de relever les défis sécuritaires et de paix.

Ce forum, qui rassemblera 300 personnalités africaines et internationales, constituera un espace de réflexion et d'échange entre les décideurs politiques et des experts sur les questions de paix et de sécurité. “L'objectif est d'aboutir à des échanges de très haut niveau qui pourront servir aux leaders et aux décideurs africains, ainsi que leurs partenaires internationaux, pour trouver une réponse aux défis sécuritaires en Afrique”, a expliqué le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Mankeur Ndiaye. A son avis, si les menaces, les crises et les conflits ignorent les frontières et revêtent un caractère transnational ou transrégional, les mécanismes de gestion doivent également s'appliquer, à la fois et en même temps, à un ensemble sous-régional ou régional. “Il est important de mener une réflexion stratégique nous facilitant une approche concertée et une vision globale du règlement de conflit, quelle que soit la formule utilisée”, a-t-il soutenu.

Si l'on en croit le chef de la diplomatie sénégalaise,

le choix d'un forum informel répond à une volonté de mener des discussions ouvertes. Pour lui, cela va permettre de sortir des cadres formels d'institutions internationales et intergouvernementales, pour aller vers des cadres ouverts où on discute à bâtons rompus, sans déclaration finale qui engage les uns et les autres.

Menace terroriste et Ebola

Au cours de ce forum, les dirigeants africains tenteront aussi d'apporter des réponses aux menaces terroristes. Pour le président de l'Institut panafricain de stratégies (IPS), Cheikh Tidiane Gadio, les nouveaux défis sécuritaires en Afrique ont pris une ampleur sans précédent. “La crise du Mali a été révélatrice de ce que tout le monde murmurait tout bas”, a lancé le Dr. Gadio. De l'avis de l'ex-ministre des Affaires étrangères, cette situation a mis les Etats africains dans une situation de vulnérabilité. A ses yeux, l'Afrique est confrontée aujourd'hui à trois grands défis sécuritaires : le Sahel, les jihadistes et le terrorisme international et ses ramifications. Dans le même ordre d'idées, Mankeur Ndiaye pense que les risques sécuritaires sont multiformes et inter-liés. Selon lui, ce qui se passe aujourd'hui en Irak avec les jihadistes peut se passer demain dans n'importe quel pays d'Afrique. “Le Forum permettra de tirer les implications de l'Etat islamique irakien en Afrique”, a indiqué M. Ndiaye.

Ce forum qui se tiendra dans un contexte particulier ne laissera pas en rade la question de la menace Ebola. “La fièvre hémorragique à virus Ebola est devenue un défi sécuritaire qui urge à être éradiqué”, a soutenu Cheikh Tidiane Gadio, tout en déplorant la réaction tardive des premiers pays dans les-

quels la maladie s'est déclarée. Il espère ainsi que ce forum permettra aux Africains de trouver des solu-

tions permettant de faire face aux nombreux défis sécuritaires. ■



Direction Commerciale, de la Communication et de la Clientèle
Département Communication Marketing

Lundi 13 octobre 2014

COMMUNIQUE

Disponibilité du prépaiement, pour les clients de l'Agence pilote de Patte d'Oie

Senelec a le plaisir d'informer son aimable clientèle du redémarrage effectif de son offre de Service Compteurs Prépaiement connu sous le nom commercial de WOYOFAL.

Un calendrier de déploiement progressif pour couvrir la totalité du territoire national est lancé.

A ce titre, les clients ayant souscrit leur abonnement dans les agences de Patte d'Oie et Parcelles Assainies peuvent, s'ils le désirent demander à partir de ce jour **LUNDI 13 OCTOBRE 2014** un compteur WOYOFAL auprès de nos services d'accueil de ces agences.

Le WOYOFAL offre plusieurs avantages parmi lesquels :

- Une possibilité de suivre ses consommations de manière journalière et une bonne maîtrise de son budget d'électricité ;
- des conditions d'accès à l'électricité plus souples puisqu'aucun paiement de caution n'est exigé ;
- une plus grande autonomie du client vis-à-vis de Senelec (plus de facture ni de bon de coupure) ;
- une possibilité d'effectuer des achats d'électricité quotidiens, hebdomadaires, mensuels en fonction de ses possibilités financières au niveau de Senelec et à travers un réseau de partenaires présent 24h/24 et 7j/7 sur tout le territoire

Plusieurs informations sont disponibles à partir des nouveaux compteurs WOYOFAL.

Nos services commerciaux se tiennent à votre disposition pour toutes informations dont vous pouvez avoir besoin.

Le prépaiement sera progressivement généralisé au niveau des autres agences de Dakar dans les prochains mois.

Le Directeur Commercial, de la Communication et de la Clientèle

Société Anonyme au Capital de 125.876.860.000 francs CFA
23, rue Vincennes • BP 93 Dakar (Sénégal) • N°YC : SN-DK-64-B-30 • NINEA : 0014931293 • Tel : (221) 33 039 30 30 • Fax : (221) 33 023 12 07

DR BERNARD FOUNOU, DIRECTEUR DE RECHERCHE AU FORUM DU TIERS MONDE (FTM)

“La croyance religieuse reste un problème socialement très important”

En marge du Forum social africain qui a débuté mercredi dernier, *EnQuête* a accroché le Dr Bernard Founou. Economiste politique, Directeur de Recherche au Forum du Tiers Monde (FTM), fondé et dirigé par le professeur Samir Amin dont il est l'un des plus proches collaborateurs, il propose un nouveau mode de pensée propre à l'Afrique. Entretien.

■ ANTOINE DE PADOU

Professeur, présentez-vous aux lecteurs d'EnQuête en quelques mots



Je suis Bernard Founou Tchouigoua, Camerounais directeur des recherches au Forum du tiers monde qui est basé à Dakar depuis déjà pas mal d'années. Je participe aux côtés de Samir Amin à animer cette grande institution dont les membres sont pour l'essentiel des intellectuels engagés du tiers monde. Mais il y a côté aussi le

forum mondial des alternatives, dont Samir est le président, qui a l'objectif de repenser, imposer un autre système mondial que celui que des capitalistes veulent faire régner et en même temps réfléchir sur les moyens d'aider les pays du sud à sortir de la situation catastrophique actuelle.

Pour vous, il faut repenser un nouveau système autre que celui capitaliste. Est-ce à dire que nous devons nous retourner vers un système comme par exemple celui socialiste marxiste?

Au fait le problème auquel les Africains sont confrontés, ce n'est pas directement un problème de socialisme ou de capitalisme. C'est le problème de la survie en tant que nation dans le système mondial. La contribution de forces socialistes à cette résistance et à cette construction nationale est importante. Et je pense que les pays où il n'y a pas un minimum de tradition, de pensée et d'organisations de mouvements socialistes, sont excessivement fragilisés, car ils ne sont pas réellement armés même d'un point de vue idéologique pour résister à l'offensive impérialiste. Il y a bien sûr le problème de préférence pour le futur dans le pays. Dans chaque pays, la composante socialiste de la nation doit pouvoir exposer librement ses projets, mais il ne s'agit pas du tout de dire que nous sommes pour qu'il y ait des partis qui vont prendre le maquis dans un pays pour essayer d'imposer le socialisme dans les sociétés. Ce sont les peuples qui sont en danger aujourd'hui en Afrique dans leur existence et il faut penser constamment à cela même lorsqu'on fait la critique des pouvoirs en place. Il faut savoir que le projet impérialiste, ce n'est pas le projet de savoir qui va exercer le pouvoir dans un certain nombre de pays, mais plutôt de savoir comment ne plus avoir de pouvoir dans ces pays.

A vous entendre parler, le système capitalisme est néfaste et est en train de conduire le monde à sa perte ?

Dans une perspective lointaine, on peut penser ainsi. On ne peut pas savoir comment le système capitaliste finira. Mais mon problème est que si je compare aujourd'hui la situation du Sénégal à celle du Mali, je préfère celle du Sénégal. Mais la perspective de la destruction du capitalisme comme système, oui je pense que ça rentre vraiment dans le projet des communistes. Mais aujourd'hui, en Afrique, on est confronté au problème de survie. Il y a aussi le problème d'existence comme peuple, à partir du moment où on a des bases un peu fragiles d'une nation. Mais il faut partir de ces fondements et voir ce qu'il y a à faire de mieux pour les préserver afin de satisfaire les besoins des populations.

Comment l'Afrique doit-elle s'y prendre alors pour satisfaire les besoins des populations et surtout comment doit-elle réagir face à l'essor de nouvelles tendances comme le Djihad ?

Je crois que sur le plan général, il faut admettre deux choses. D'abord, nos nations ne sont pas des nations, au sens de l'Angleterre ou la France. Nous ne sommes pas des pays où il n'y a qu'une seule langue. Nous avons une diversité linguistique et celle-ci ne peut pas être gommée par un décret. Nous sommes aussi dans des pays où la question de la croyance religieuse reste un problème socialement très important.

Quand vous allez dans les pays occidentaux, non seulement les églises sont vides, mais il n'y a personne que vous pouvez mobiliser pour aller tuer un autre à cause de ses croyances religieuses. Cette phase, les Occidentaux l'ont vécue dans leur histoire, mais elle est finie. Chez nous, il est très important d'éviter que les phénomènes comme ceux de Boko Haram puissent s'installer.

Mais comment faire ?

Il est important à la fois que les intellectuels qui partagent cette façon de voir et des responsables religieux qui ont cette façon de percevoir, agissent et disent qu'ils ne veulent pas de ces formes de manifestations religieuses qui sont excessivement obscurantistes et qui sèment des divisions et de la violence là où l'intérêt de la population est de vivre de manière paisible et réaliser en commun des choses importantes. L'attitude, c'est de ne pas rester passif devant la montée des périls. Il est très important que les jeunes universitaires réalisent l'importance d'avoir une identité de type national. Une identité qui ne cherche pas à mettre les gens dans des trous noirs pour qu'ils s'entretuent. Cela veut dire qu'il faut qu'on arrive au point où l'on accorde une grande importance à la vie humaine. Il ne faut plus que le fait que les gens s'entretuent soit considéré comme quelque chose de banal.

Donc selon vous, il y a aujourd'hui une désacralisation de la vie humaine ?

La vie est sacrée. C'est une des raisons pour lesquelles, c'est très important de respecter l'autre, parce que c'est une façon de reconnaître la diversité de la pensée et de relativiser les choses. ■

Great Wall : Performance et comportement routier exemplaire

M4, à partir
de 210 000 F CFA TTC / mois*
8 300 000 F HT



Voleex C30,
à partir de 175 000 F CFA TTC / mois*
6 800 000 F HT



H6, à partir
de 280 000 F CFA TTC / mois*
10 900 000 F HT



1 an d'assurance offerte
3 mois de carburant offert

Les véhicules de la Gamme Great Wall sont conçus pour satisfaire toutes vos attentes, en tant que conducteur ou passagers. Ils privilégient le design fluide, l'utilisation de matériaux de qualité et font valoir leur savoir-faire reconnu à l'international.

Au volant de la Voleex C30, vous êtes sans aucun doute à bord de l'élégance et du réel plaisir de conduire.

Et les modèles Haval H6 et Haval M4 présentent une nouvelle motorisation équipée d'un système d'injection améliorée qui leur offre un surcroît de puissance et une consommation réduite.

Great Wall, des véhicules parfaits pour des conducteurs exigeants en quête d'émotions en ville ou sur piste.

Livré avec une garantie de 5 ans ou 100 000 km**



Showroom : Av. Lamine Gueye x Rue Marchand
Tél : 33 849 65 49 • N° SAV : 33 859 08 80
espaceauto@ccbm.sn - www.espaceauto.sn



EN PRÉPARATIF POUR SA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le PM s'imprègne des difficultés du monde rural

A quelques jours de sa déclaration de politique générale, Mahammad Boun Abdallah Dionne a rencontré, hier, les acteurs du monde rural. Ces derniers ont posé sur la table du PM l'ensemble des doléances concernant les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche...

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

La déclaration de politique générale du Premier ministre, c'est dans quelques jours. En attendant son discours devant la représentation parlementaire, Mahammad Boun Abdallah Dionne a rencontré les acteurs du monde rural. Si le PM a initié cette rencontre, quelques jours avant sa DPG, c'est pour, dit-il, mieux "s'imprégner de la situation des éleveurs, des pêcheurs, des agriculteurs". Ces acteurs ont profité de cette tribune qui leur est offerte pour exposer les difficultés du monde rural. Dans tous les secteurs, notamment l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'aquaculture où la foresterie, les problèmes se comptent à la pelle. Pour l'agriculture, les principales difficultés énumérées par certains acteurs, sont, entre autres, le "réglementation de la commercialisation de l'arachide", le retard dans la "reconstitution du capital semencier", "l'insuffisance du matériel agricole", l'absence "d'infrastructures de transport", la "maîtrise de l'eau", la "salinisation des terres" surtout dans le Sine-Saloum. Sur toutes ces questions, le Premier ministre a promis des solutions idoines. C'est ainsi que d'après Mahammad Dionne, des tracteurs, venant du Brésil et de la Belgique, sont déjà en route afin de renforcer l'équipement rural.

La politique du gouvernement en matière agricole est axée aux dires du PM sur "l'augmentation de la qualité et de la quantité à toutes les productions du secteur", notamment l'autosuffisance en mil, en riz, en moutons de Tabaski ou en viande blanche (volaille).

Les acteurs de l'élevage ont aussi listé l'ensemble des maux du secteur. Selon Aboubacar Bitèye, le gouvernement doit mener une politique hardie contre le vol de bétail. Même s'il reconnaît que le président de la République a pris des mesures pour que les auteurs soient sanctionnés. Le Ranch de Dolly doit aussi être réhabilité, ont encore réitéré les éleveurs. Cependant, le président de l'association pour la promotion et la responsabilisation des acteurs de la pêche artisanale de Mbour, Gaoussou Guèye, invite l'Etat à "faire l'audit du pavillon sénégalais", pour un secteur de la pêche porteur de croissance. Les pêcheurs invitent aussi le gouvernement à revoir les accords de pêche avec l'Union euro-

péenne. Toutefois, le ministre de la Pêche et des Affaires maritimes a apporté ses précisions. Selon Oumar Guèye, le gouvernement ne va jamais signer des accords qui vont à l'encontre des intérêts des acteurs du secteur. L'accord avec l'Union européenne, informe-t-il, ne concerne que le merlu et le thon. Pour les autres espèces de poissons, le Sénégal ne donnera pas des licences d'autorisations de pêche.

Les acteurs du monde rural représentent près d'un Sénégalais sur



deux, c'est-à-dire près de 47% de la population sénégalaise. C'est pour cette raison, renseigne Mahammad Dionne, que "le Sénégal a fait de l'agriculture, au sens large du terme, le pilier du Plan Sénégal Emergent". "Les projets du Plan Sénégal Emergent vont créer beaucoup d'emplois et générer plus de revenus pour les acteurs du monde rural. Vous seriez les premiers bénéficiaires du PSE, mais nous voulons aussi que vous soyez les premiers acteurs", invite, le Premier ministre, en attendant le grand oral devant les parlementaires. ■

Chez Orange, nous avons la volonté de faire avancer votre business simplement, en facilitant votre manière de travailler. C'est pourquoi, nous mettons à votre disposition l'application **SunuERP**, outil de gestion intégrée pour les petites et moyennes entreprises, les entrepreneurs ou les associations.

Avec **SunuERP**, prenez en charge tout le processus de gestion commerciale : la clientèle, les produits et services, les stocks, les devis, les commandes clients et fournisseurs, la facturation, la trésorerie, la comptabilité et les états financiers SYSCOA.

Avec le **Cloud Pro** d'Orange, révolutionnez votre business !
rendez-vous sur <https://cloudpro.orange.sn>

service client 1416 - www.orangebusiness.sn

NUMHERIT
Ressources Humaines

le business change avec orange

VIOLATION DES DONNÉES PERSONNELLES

La presse au rayon des complices

La commission de protection des données a rendu public, avant-hier, son avis trimestriel qui décrit la situation actuelle de la protection des données personnelles au Sénégal. Ceci à travers un communiqué qui a atterri à EnQuête, et dans lequel différents manquements à la législation sur les données personnelles ont été relevés. A cet effet, la CDP soutient que la publication dans la presse d'une photo d'un ancien employé pour décliner toute responsabilité en cas d'agissement de ce dernier constitue une entorse à la loi. Cette pratique de plus en plus récurrente dans la presse, énoncée-elle, viole la loi sur le principe du consentement de la personne concernée avant la publication d'une donnée personnelle la concernant. D'autre part, on peut noter, selon la CDP, l'absence de consentement des personnes sollicitées dans le cadre des activités de prospection directe ou encore le non-respect des droits des personnes consacrés par la loi. Toujours d'après le communiqué, il a été relevé le caractère disproportionné des données collectées par rapport aux finalités de certains traitements et aussi la durée excessive de conservation desdites données.

"Au plan technique, la CDP a constaté que l'installation et la maintenance des plateformes assurées par des prestataires de service externes à l'entreprise ou à l'administration et se trouvant le plus souvent à l'étranger constituent un défi supplémentaire pour le contrôle des aspects techniques des déclarations", indique la même source.

En outre, le communiqué de la CDP fait état de manquements ayant trait au recours à un hébergeur sans vérification du lieu exact de stockage des données et des garanties de sécurité, mais également la banalisation de la collecte et du traitement des données médicales par des non professionnels de santé. Face à ces manquements, la commission a pris certaines décisions telles que l'interdiction de collecter plus de deux empreintes digitales pour tout système de pointage, de gestion des accès et du temps de présence des salariés etc... ■

ANTOINE DE PADOU

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

200 nouvelles écoles et 20 blocs scientifiques en construction

Pour une amélioration de la qualité de l'éducation, le ministre Serigne Mbaye Thiam a annoncé, avant-hier à Kaffrine, la construction en cours de 200 nouvelles écoles et de 20 blocs scientifiques.

AIDA DIENE

Le ministre de l'Éducation nationale, Serigne Mbaye Thiam, qui a présidé jeudi à Kaffrine le lancement officiel du Projet d'amélioration de la qualité de l'équité dans l'éducation de base (PAQEED), a annoncé la construction en cours de 200 écoles primaires complètes, dont 37 pour la région de Kaffrine. Un programme qui entre dans le cadre des contrats de performance des Inspections d'Académie pour un coût total de 7,063 milliards de FCFA. "Au total, 138 sur 200 écoles sont actuellement en cours de construction et les procédures des marchés sont avancées pour les 62 autres", a indiqué le ministre. Aussi, pour résoudre le problème des abris provisoires encore existants dans le système éducatif, le ministre soutient que l'objectif du gouvernement est de résorber ces abris provisoires en utili-



sant différentes modalités. Et d'ajouter : "dans le cadre du PAQEED, le gouvernement mène une étude de fai-

sabilité technique, économique et juridique d'un partenariat public privé qui permettra au secteur privé de

concevoir, construire et entretenir les infrastructures en fonction des exigences de qualité retenues". Sur ce, seront concernées des salles de classe situées dans 1861 écoles primaires, 259 collèges et 22 lycées dans les zones rurales, pour un coût global estimé à environ 65 milliards de FCFA.

1,92 milliard pour la construction de 20 blocs scientifiques

A travers les contrats de performance signés entre IA/MEN, 20 nouveaux blocs scientifiques et techniques seront construits par le PAQEED, pour un coût total de 1,92 milliard FCFA, dont 50% assurés par l'Etat. Sachant qu'ils n'existaient que 8 blocs scientifiques et techniques. Selon le ministre, en dehors des régions de Matam, Louga, Kolda et Sédhiou, les processus de passation de marchés sont arrivés à terme. A travers le discours du ministre, globale-

ment 5,7 milliards de FCFA seront consacrés à cet objectif. "Les IEF ont déjà mis au point 58 contrats de performance, adossés à des plans d'actions qualité, centrés sur la formation des enseignants, l'encadrement et le contrôle des écoles, le pilotage pédagogique et la gouvernance", dit-il. En effet, a annoncé Serigne Mbaye Thiam, "un montant total de 5,25 milliards de FCFA sera à terme transféré aux IEF, et pour la tranche de 2014, les ressources sont déjà dans les comptes des IA".

Par ailleurs le ministre de l'Éducation nationale a révélé que le programme de modernisation des daaras prend de plus en plus forme, avec la sélection de 100 daaras pour une première phase pilote. Selon le ministre, le cadre juridique et réglementaire est finalisé, le manuel de procédures disponible et les modèles de contrat de performance partagés et traduits en arabe. De même, la signature des contrats de performance va démarrer incessamment. A cela s'ajoute, dit-il, les 64 daaras modernes à construire avec l'appui de la Banque islamique de développement (BID). Et dans le cadre du Projet d'appui à la modernisation des daaras (PAMOD), un montant total de 3,75 milliards FCFA a été positionné dans le PAQEED. Pour améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des enfants qui fréquentent ces écoles coraniques. ■

AFRIQUE / MONDE

NIGERIA - ACCORD ANNONCÉ AVEC BOKO HARAM

Prudence requise sur le dossier des lycéennes

Prudence, prudence. L'armée et la présidence nigériennes ont déclaré, vendredi 17 octobre, avoir conclu un accord avec le groupe islamiste armé Boko Haram qui prévoit la libération de plus de 200 lycéennes enlevées mi-avril, et un cessez-le-feu.

Dans la soirée, cette annonce a été commentée par François Hollande, qui s'est félicité un peu vite de leur libération, ces jeunes filles étant encore aux mains des ravisseurs. Le président, qui dit détenir "des informations" sur leur libération prochaine, a été contraint de corriger ses propos. Francetvinfo explique pourquoi il faut accueillir cette nouvelle avec réserve.

Parce que les fausses annonces sont nombreuses dans le conflit entre l'Etat nigérian et Boko Haram

La méfiance est fondée. Il suffit de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour constater que le manque de sérieux des annonces. Par exemple, en septembre, l'armée nigérienne annonçait, pour la troisième fois, la mort d'Abubakar Shekau, le chef de Boko Haram. Sauf que le principal intéressé est apparu tout sourire dans une vidéo, le 2 octobre, pour démentir une nouvelle fois l'information.

Parce que l'interlocuteur de Boko Haram est inconnu des experts

Le premier secrétaire de la présidence, Hassan Tukur, dit avoir représenté le gouvernement nigérian lors de deux rencontres avec les insurgés islamistes au Tchad, sous la médiation du président tchadien Idriss Deby.

Hassan Tukur présente Danladi Ahmadu comme son interlocuteur au sein de Boko Haram. Mais le sérieux de ce négociateur est mis en doute par des spécialistes. "Je n'ai jamais entendu parler de ce Monsieur, et si Boko Haram voulait déclarer un cessez-le-feu, cela viendrait

de leur chef, Abubakar Shekau", a estimé Shehu Sani, un spécialiste de Boko Haram qui a négocié à plusieurs reprises avec le groupe.

Parce que les services de sécurité nigériens démentent l'information

Le porte-parole des services de sécurité nigériens a affirmé, vendredi soir, qu'aucun accord n'avait encore été conclu pour la libération des lycéennes. "Cet aspect n'a pas encore abouti mais nous nous en rapprochons de plus en plus", a déclaré le responsable du Centre national d'information, Mike Omeri,

contredisant ainsi la présidence du pays.

Parce que le président nigérian prépare sa campagne présidentielle

Goodluck Jonathan est censé annoncer

sa candidature à sa propre succession, en février prochain. Au Nigeria, les questions de sécurité sont au cœur du débat politique, et l'annonce d'un cessez-le-feu avec Boko Haram lui permet de marquer des points. ■

FRANCETVINFO.FR

NORD-MALI

Sept morts dans des combats entre le MNLA et le Gatia

La situation va de mal en pis au nord-Mali. Au moins sept personnes sont mortes lors d'affrontements jeudi après-midi, à In Tillit, près de Gao, principale ville du nord du Mali, entre le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et le Gatia. Deux groupes armés touaregs rivaux de la région.

Selon une source de la mission de l'ONU au Mali (Minusma), les affrontements ont duré plus de six heures à In Tillit, et le MNLA a été chassé de la localité, qui est désormais contrôlée par le Gatia et ses alliés. Selon cette source, le bilan pourrait bien être provisoire. "Actuellement, les gens du Gatia sont partout à In Tillit. Ils sont visibles à la préfecture et vers la mairie". Des affrontements qui interviennent alors que le MNLA est actuellement en pleine négociations lancées en juillet à Alger avec le gouvernement malien.

De son côté, le Gatia, créé en août dernier, revendique aussi une place à la table des pourparlers. Selon une source sécuritaire régionale, le Gatia, dernier-né des groupes armés du nord du Mali, a pour but de contrôler une base territoriale pour peser sur les négociations d'Alger. Le MNLA tente de l'en empê-

cher, avec des alliés dans chaque cas. Une preuve de plus que le nord-Mali est loin d'être sorti d'affaire malgré la présence des forces de l'ONU, et des éléments des troupes françaises et africaines.

AFRIK.COM

"VIOLATIONS DES LIBERTES FONDAMENTALES" Le Centre Carter se retire d'Egypte

L'ONG de défense des droits de l'Homme fondée par l'ancien président américain Jimmy Carter a fermé son bureau en Egypte et annoncé qu'il ne déploiera pas de mission d'observation pour les élections législatives prévues avant la fin de l'année.

Le Centre Carter a indiqué que l'environnement actuel en Egypte n'est pas propice à des élections démocratiques sincères. Il dénonce les restrictions croissantes des libertés fondamentales d'expression, de réunion et d'association, et les arrestations massives de partisans des Frères musulmans.

Plus de 1.400 manifestants pro-Morsi ont été tués depuis la destitution en juillet 2013, de l'islamiste Mohamed Morsi, premier chef de l'Etat élu démocratiquement en Egypte. ■

BBC

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Ibrahim Ngom, Directeur Financier de la Sar a le regret et la profonde douleur de vous faire part du décès de sa belle-mère :

Mme Salla Ndiaye

Décès survenu le mardi 14 octobre à Gossas.

L'enterrement a eu lieu le même jour au cimetière de Gossas. Qu'elle repose en paix !

Al Fatiha + Likhlass

MOTS FLÉCHÉS • N° 977 FORCE 3)

CHASTES	ADJECTIF POSSESSIF	FLEUVE ITALIEN	FIT RESTER AU PIED	STUPIDE	CLASSEMENT A LA POSTE
IL ADHERE	TENUE DE RAT	DIVISIONS DE L'EURO	PAS EN CE LIEU-CI	CORDON DE NAVIRE	
CELLE DU PYLA EST TRES HAUTE			CHERIR		
PRETEND			GRANDE OUVERTE		
		NOTA BENE		CACHE ET RECROQUEVILLE	
		VAQUE HUMAINE		PARTIES DE FLEURS	
CONTRIBUTION					ACTION DE PATINEUR
SANS VÊTEMENTS					
	ATTACHÉE			DÉSERT MERREUX	
	FAIT HOMMAGE			AVANT AUJOURD HUI	
FROMAGE DE HOLLANDE			RITE EN ANGLETERRE		INSULIE
TOTALEMENT DEFRACHÉ			CÉLÉBRITÉ		
		GROSSI			
		ALLAS SANS BUT			
RONCEUR QUI HIBERNE	AFFLIGÉ, CONTRAIRE			ENNUI	
	AVIS			PARTIE DE CHEMISE	
		ENTENDUS			
		LU POUR ÊTRE ECRT			
ÉGARÉS				RISQUA	
APRÈS LA				BIEN MAL DIT	
	GOUSSE AROMATIQUE			ENDROIT ISOLÉ	
	RÉCIDÉ			CINGLÉ	
POUDRE SOLUBLE				SORTI DU CHOU	
SOMMET				ANIMAL CERVIDE	
		LE FOU CHANTANT			SAINTE
		APRÈS BIS			
DOIGT DE PIED				ARTICLE DÉFINI	
LIÉE				PAS NON PLUS	
		DÉTENTEUR			
MARQUE DE RAIES			PAYS DE GANDHI		

horoscope

Bélier

☿ **Relationnel** : vous aurez envie de partage, de passion, de douceur, de gaieté et de fantaisie. Vos échanges avec les enfants seront protégés. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous déborderez de projets et d'envies. ♁ **Bien-être** : votre esprit d'entreprise fera plaisir à voir.

Taureau

☿ **Relationnel** : vous vous sentirez très proche de vos parents ou de vos enfants. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce samedi vous permettra de faire le point sur une situation. ♁ **Bien-être** : vous serez plus solide ou plus rigide.

Gémeaux

☿ **Relationnel** : ce samedi vous verra gai et particulièrement spontané dans vos différents échanges. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez besoin d'action et vous serez tourné vers des activités qui vous permettront de vous défouler. ♁ **Bien-être** : vous ne tiendrez pas en place.

Cancer

☿ **Relationnel** : vous aurez une grande attente envers vos proches et vous pourriez vite déchanter de par votre trop grande exigence ou vos trop grandes aspirations. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : pour certains, vous parlerez budget ou vous ferez vos comptes. Pour d'autres, vous chercherez à rassembler vos idées. ♁ **Bien-être** : solide et déterminé, vous ne lâcherez rien.

Lion

☿ **Relationnel** : votre entourage se réglera en votre présence et vous saurez apporter la fantaisie ainsi que le grain de folie qu'il manquait. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous opterez pour une journée pleine de fantaisie. ♁ **Bien-être** : vous vous laisserez porter par vos envies.

Vierge

☿ **Relationnel** : vous aurez envie de rester tranquille et vous fuirez les réunions de famille, les sorties ou toutes formes de festivités. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : plus que jamais, vous aurez besoin de vous ressourcer. ♁ **Bien-être** : vous profiterez de ce samedi pour faire une pause.

Balance

☿ **Relationnel** : vous donnerez toujours la priorité à vos relations avec les autres. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce samedi vous verra tourné vers l'avenir et vous regarderez droit devant. ♁ **Bien-être** : vous serez dynamique et enjoué.

Scorpion

☿ **Relationnel** : vous vous efforcerez d'être plus distant ou moins sous l'emprise des autres. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez de nombreux projets et tête. Ainsi, l'ennui ne sera pas au rendez-vous. ♁ **Bien-être** : pensez à vous ressourcer.

Sagittaire

☿ **Relationnel** : encore une excellente journée pour aller vers les autres, vous ouvrir à d'autres cultures ou d'autres sensibilités. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez envie d'explorer de nouvelles activités, de nouveaux horizons. ♁ **Bien-être** : belle journée pour faire du sport.

Capricorne

☿ **Relationnel** : vous serez peut-être un peu distant et vous aurez plus que jamais besoin de tranquillité. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce samedi vous verra faire une pause et vous vous la coulerez douce. ♁ **Bien-être** : vous marquerez un stop.

Verseau

☿ **Relationnel** : encore une belle journée où vos amours ainsi que votre vie sociale seront favorisés. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous vous rendrez compte que vous ne pourrez pas rester enfermé chez vous. ♁ **Bien-être** : les autres joueront un rôle clé dans votre épanouissement.

Poissons

☿ **Relationnel** : vous vous sentirez bien auprès de personnes attentionnées et aimantes. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer. ♁ **Bien-être** : pour certains, ce samedi vous verra penser à vous.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 976

M	E	G	D	E						
C	O	M	P	T	E	R	E	N	D	U
R	A	I	E	E	P	A	I	S		
T	A	G	N	A	G	E	C	A		
L	E	S	T	E	R	O	T			
S	I	P	E	R	F	I	D	E		
T	E	R	R	E	R	E				
Y	E	T	I	R	E	V	U	C		
E	N	A	L	E	R	O	T			
F	R	I	T	U	R	E	S	M	E	
A	N	R	E	S	U	M	E	S		
A	L	T	M	A	N	V	A	L		
L	E	E	E	P	E	L	E	S		
B	U	D	O	S	A	E	T	C		
M	A	I	N	V	A	S	T	E		
R	E	L	A	C	H	E	R	E	N	
R	U	S	E	E	A	I	S	E		

SUDOKU N° 654

3	6	2	7	4	5	1	9	8
8	9	4	6	1	3	7	5	2
5	1	7	8	9	2	6	3	4
4	7	8	1	5	9	2	6	3
9	2	3	4	6	8	5	7	1
6	5	1	3	2	7	8	4	9
2	8	9	5	7	4	3	1	6
1	4	5	2	3	6	9	8	7
7	3	6	9	8	1	4	2	5

SUDOKU N° 655

		9	8					
2							5	
3			2	7				4
			9		1			5
		3				2		
	7			5	3	9		
	2		6		8	1		
							8	
4	5		1					9

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 06:01
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:19
	• Guéwé : 20:19

MOT MÉLÉ EXPRESS N° 284

Véhicule ferroviaire

AFFUTER	COULANTE	OSCILLER
ALERTEE	ECLUSER	PARADIS
AMIRALE	ECUREUIL	PELETTE
BANALISE	ELEGANCE	PLUMEAU
BUSTE	ENCADRE	PUDIQUE
CALQUER	FOULARD	REMORDS
CLOISON	GATERIE	RIZIERE
COUDE	INANIME	VEXANTE

V	E	X	A	N	T	E	U	Q	I	D	P	B	E	
O	I	E	S	D	R	O	M	E	R	P	P	U	R	F
S	R	M	R	E	R	O	B	U	E	L	S	E	A	E
C	E	I	E	C	A	A	L	U	T	I	N	F	T	
I	T	N	U	N	N	L	M	E	Z	D	O	F	N	
L	A	A	Q	A	C	E	E	U	I	R	A	S	U	A
L	G	N	L	G	T	A	D	R	O	R	R	I	T	L
E	G	I	A	E	U	O	D	U	T	F	A	O	E	U
R	S	E	C	L	U	S	E	R	O	E	P	L	R	O
E	C	U	R	E	U	I	L	N	E	C	E	C	E	C

MOTS MELÉS • N° 283

Signe d'altération

COMODE

EN PRIVÉ AVEC... THIONE SECK

“J’avais promis à la maman de Youssou Ndour qu’on ne nous entendra plus, mais...”

Accusé d’escroquerie par le promoteur immobilier Macodou Dieng, Thione Ballago Seck a tenu une conférence de presse très animée, hier, au Penc Mi. A la fin de la rencontre avec les journalistes, il a accepté de revenir avec *EnQuête* sur les tenants et aboutissants de cette affaire qui défraie la chronique. Muni de pièces justificatives, l’homme de Kiné Diouf, en compagnie de son avocat Me Abou Dially Kane, a nié en bloc les faits qui lui sont reprochés. Mais en attendant le 3 novembre, jour du procès au tribunal du commerce, il a décidé de porter plainte contre le journal *l’Observateur* et la RFM.



■ BIGUÉ BOB

Vous êtes cité dans une affaire d’escroquerie à hauteur de 100 millions, qu’en est-il exactement ?

Je voulais créer une fondation. J’ai mûri l’idée mais je n’ai même pas fini d’installer ladite fondation. J’étais en pourparlers avec des partenaires. Mon idée c’est de créer un hôpital où des Sénégalais pourront se soigner gratuitement. C’est dans cette dynamique que j’ai voulu acquérir un terrain. C’est ainsi qu’un de mes amis du nom de Makhona Ndiaye a contacté le nommé Macodou Dieng à cet effet. Ce dernier, qui n’est qu’un courtier, m’a proposé un terrain de 10 hectares. Je me disais qu’on pouvait construire sur cet espace un hôpital, le siège de la fondation et ce qui s’ensuit. Jusque là tout allait normalement. Macodou m’a remis la délibération du terrain. Je lui ai signé une décharge.

Donc, le terrain existe bien ?

Oui, le terrain existe bel et bien tout comme les 100 millions. Vous savez, le décaissement des financements à l’étranger prennent du temps. Alors, on a fait un protocole de vente et dans l’article 5 ou 6, il est stipulé : “la durée de suspension de l’exécution du présent contrat pour cas de force majeure ne pourra excéder trois mois. Passé ce délai, les deux parties se concerteront en vue d’arrêter d’un commun accord la poursuite, la révision ou la résiliation du contrat”. On a signé le contrat de vente en bonne et due forme. Au terme des trois mois, je n’étais pas au Sénégal, j’avais voyagé. J’étais en tournée. Quand je suis rentré, le propriétaire du terrain lui-même est venu me voir, accompagné de la secrétaire de Macodou Dieng. Il m’a dit : “je suis venu te voir pour te dire de ne plus rien remettre à Macodou. Quand tu ne voudras plus du terrain,

rends-le moi directement sans intermédiaire. Macodou, je l’ai écarté de la vente, c’est pourquoi je suis venu avec sa secrétaire afin qu’elle soit témoin de ce que je dis. J’ai déjà informé Macodou”. Un document est même produit à cet effet. Macodou n’est qu’un courtier. Il ne fait que vendre et après il prend son pourcentage. Alors quand il dit dans les journaux qu’il est le propriétaire, ce n’est pas vrai. Mes études ne sont pas poussées, mais si je me base sur ce contrat, rien ne me lie juridiquement maintenant à Macodou vu que celui-ci n’est pas renouvelé. Le contrat est donc caduc, nul et non avenu. Aussi, quand je suis rentré de ma tournée, Macodou était en prison pour litiges fonciers. Ces trois éléments suffisent pour montrer que rien ne me lie à Macodou.

Pourquoi alors ce monsieur a porté plainte contre vous devant le tribunal du commerce ?

A dix jours de la fête de Tabaski, Macodou a appelé une de nos connaissances communes du nom Bassirou Tall. Pour lui dire de me demander 10 millions. Il lui a dit que je pouvais le faire car mon fils (Wally Seck) est très adulé. Bassirou m’a rapporté cela et je lui ai dit que son ami n’est pas sérieux. Ce que j’ai oublié de vous dire, c’est que Macodou a désaffecté le terrain de mon nom. Je l’ai su depuis longtemps. Je me disais juste qu’après paiement, le terrain reviendrait à mon nom.

Dans la presse d’aujourd’hui (ndlr l’entretien a été réalisé hier), il est pourtant dit que vous avez accepté de payer.

Je ne comprends pas. Je n’ai pas parlé à un journaliste de *Walfadjri* (ndlr c’est *Walfadjri* qui a sorti l’article). C’est le représentant de *Walfadjri* à Rufisque qui a fait le papier. J’ignore ses motivations. Le journalisme est un métier noble. Moi, j’ai une famille et des gens qui m’aiment. Dès que vous écrivez quelque chose, cela fait le tour du monde. C’est pourquoi d’ailleurs j’ai décidé de porter plainte contre le journal *l’Observateur*. Je ne dis pas qu’on ne doit pas écrire sur moi. Mais avant qu’on ne le fasse, il faut vérifier ses écrits. Par déontologie, on vous demande de vérifier. *l’Observateur* écrit sans savoir que le contrat était caduc, que le terrain a été désaffecté, que Macodou Dieng était écarté de la vente et enfin le contrat ne pouvait être renouvelé car le gars était en prison. Si le micro m’avait été tendu, je leur aurais dit tout cela. Et ils ne peuvent pas dire qu’ils n’ont pas pu me joindre. Quand leur patron leur donne une invitation pour moi, ils savent où me trouver. Quand ils ont besoin de moi, idem. Et je

peux affirmer qu’ils ne m’ont pas appelé parce que j’ai le numéro du journal *l’Observateur* dans mon téléphone.

Pourquoi juste une plainte contre l’Observateur alors que beaucoup de médias ont écrit le même jour la même information ?

Il ne faut pas perdre de vue que c’est le Groupe futurs médias qui a été le premier à susurrer cette information. C’est dans l’émission “xalass” qu’on a commencé à dire qu’il y a un célèbre chanteur, père d’un jeune chanteur très connu et adulé qui doit 100 millions à une agence immobilière et risque que la justice saisisse ses biens s’il ne paie pas. Donc, le Groupe futurs médias est l’élément déclencheur. *l’Observateur* a mis l’information à sa Une principale sans chercher à me parler. Ces journalistes ont aidé Macodou Dieng à me diffamer. Et je vais aussi porter plainte contre la RFM. C’est dommage, je n’ai jamais pensé porter plainte contre la TFM, la RFM ou l’Obs. Mais ils n’avaient pas le droit d’écrire cet article sans mon avis. Je représente quand même quelque chose dans ce pays. Si je venais à mourir le monde entier serait au courant à la minute suivante. Peut-on dire la même chose de mon accusateur ? Je suis ambassadeur de l’UNESCO, chevalier de l’Ordre national du mérite du Sénégal, chevalier de l’Ordre national du lion du Sénégal, etc. Je n’ai pas eu ces distinctions au hasard. Je les ai méritées. Je suis différent de Macodou Dieng qui ne voulait que 10 millions pour fêter la Tabaski. L’Obs devait avoir un certain égard à mon endroit. La Une telle qu’écrite laisse croire que j’ai escroqué le gars. Si ce jour-là le journal a été bien vendu, les travailleurs de la TFM, la RFM et l’Obs qui en mangent un centime me sont redevables de quelque chose et Dieu en jugera.

N’y a-t-il pas anguille sous roche, ne cherchez vous pas simplement à régler des problèmes personnels avec Youssou Ndour ?

J’avais promis à mère Ndèye Sokhna Mboup (ndlr la maman de Youssou Ndour) qu’elle n’entendrait plus de duels entre son fils et moi. Je romps ce pacte à partir de ce jour. Je dis et je redis que je vais porter plainte contre l’Obs. Maintenant, si attaquer l’Obs signifie attaquer Youssou Ndour, je vais l’attaquer alors. Ces journalistes là n’osent pas écrire pareille chose à l’encontre de leur patron. Je suis le grand-frère de Youssou Ndour. Alors si ces gens là ne peuvent pas me vouer le même respect que celui qu’il voue à Youssou Ndour, qu’ils me témoignent au moins un peu de ce respect-là.

Ils ne devaient pas écrire cet article sans avoir ma version. Mon image a été salie. Les Sénégalais m’appellent Papa Thione. Je vois des gens qui ont mon âge ou même plus âgés que moi m’appeler “papa Thione”. J’essaie de sauvegarder de mon mieux cette image et des journalistes se lèvent un matin pour la salir. Je n’ai rien fait pour mériter qu’on traîne mon nom de la sorte dans la boue. Je me suis retiré un peu de la scène musicale pour ne pas faire de l’ombre à mon fils. Je compte revenir bientôt.

Et contre Walfadjri vous ne comptez pas porter plainte ?

Non, même si je n’ai jamais parlé à un journaliste de Walf. Je ne sais pas ce qui motive ce journaliste que je ne connais pas. Peut-être qu’il l’a fait parce que Macodou Dieng est Rufisquois comme lui. Mais c’est en ma défaveur.

Vous aviez décidé dans un premier temps de ne pas répondre dans la presse. Pourquoi avoir changé d’avis ?

Si j’avais écouté ma femme, je ne ferais jamais cette conférence de presse. Elle est foncièrement contre. Mais il fallait que je le fasse. Mes partenaires qui sont à l’étranger m’ont appelé pour me demander ce qui se passe. Donc, il fallait que je fasse une sortie pour que tout soit clair. Le fait qu’on ait rendu public ce financement me fait très mal. Je voulais faire les choses en douce jusqu’à la concrétisation avant d’en parler publiquement. Je ne sais même plus si ce projet ira à son terme alors que tout était mis en œuvre pour cela. Mes partenaires sont encore là et j’espère qu’ils vont continuer à me soutenir. ■

ZOOM SUR HAMPATÉ DIALLO ARTISTE PLASTICIEN

Un talent précoce qui a bien mûri

Il est sans nul doute le plus jeune des quatre artistes qu’accueille actuellement l’institut culturel panafricain de Yenne dans le cadre d’une résidence dont le thème est “la parole retrouvée”. Son âge ne constitue pas pour autant sa seule particularité. Hampaté Diallo est le seul du groupe à s’illustrer dans l’art plastique. Diplômé de l’Ecole nationale des arts de Dakar (ENA) comme artiste designer, il est sorti major du département Environnement de la promotion 2005-2006. Il est arrivé premier sans surprise pour ceux qui le connaissent bien. Ancien élève du lycée de Dagana dans la région de Saint-Louis, Hampaté a eu à représenter dès son jeune âge sa ville dans diverses compétitions et rencontres nationales dont la Semaine nationale de la jeunesse. A 14 ans, l’amoureux des couleurs et des pincesaux expose à Paris. “J’ai beaucoup exposé avant même d’intégrer l’Ecole nationale des arts, mais c’était en Europe”, a-t-il fait savoir lors d’un entretien après une visite à Yenne. Une de ses œuvres a d’ailleurs été primée au festival des lycéens et apprentis de Paris. Elle a même été choisie pour la couverture d’un recueil de poèmes.

Ainsi, la voie de ce jeune homme était toute tracée depuis son adolescence. Et après l’obtention de son diplôme d’Etat, Hampaté s’investit un peu plus au niveau national. “J’ai participé à beaucoup d’expositions et j’ai aussi organisé des expos individuelles”, a-t-il informé. Ses œuvres ont été pour la dernière fois exhibées lors de la Biennale des arts africains contemporains (Dak’Art). Des tableaux de l’artiste ont figuré dans la collection proposée par Benetton et dénommée “el mundo”.

Sa technique de travail assez particulière adossée à une philosophie panafricaine l’aide à tirer facilement son épingle du jeu. “J’utilise des codes barres dans



mon travail. Je veux que comme ces derniers, mes œuvres soient des moyens de localisation et de codification. L’homme a besoin d’être identifié par rapport à ses appartenances. On a tous besoin de s’identifier à quelqu’un ou à une date”, a-t-il argué. Et d’ajouter : “Je suis de ces créateurs qui pensent qu’on a besoin de se poser des questions et de créer le débat afin de pousser les uns et les autres à chercher des solutions”. Et pour la présente résidence artistique, il propose des pendules et travaille exclusivement avec de la peinture.

Aussi jeune soit notre interlocuteur, il n’en est pas moins conscient de son rôle social. C’est pourquoi il a des activités dans des écoles primaires du Sénégal. “J’organise des ateliers dans les écoles pour sensibiliser les enfants sur des sujets d’éducation civique et sur l’esthétique. Pour moi, il y a un combat à mener au niveau des enfants. C’est à bas âge qu’il faut apprendre certaines choses aux gens. Cela ne sert à rien d’essayer de dire à un adulte qu’il n’est pas bien de pisser dans la rue, par exemple”, a-t-il avancé. Aussi, cela permet aux enfants de décorer les murs de leurs établissements et cela coûte entre 3 à 4 millions par an au peintre Hampaté. ■

B. BOB

FOOT - ÉLIMINATOIRES EURO 2016

Doit-on s'inquiéter pour l'Allemagne ?

Avec une victoire à l'arrachée contre l'Écosse (2-1), une défaite historique face à la Pologne (0-2), (un nul face à l'Irlande 1-1) l'Allemagne montre un visage peu reluisant en ce début de qualifications pour l'Euro 2016. Au point qu'on se demande déjà si comme l'Italie, championne du monde en 1982 et absente de l'Euro 1984, elle ne manquera pas le prochain grand rendez-vous continental dans deux ans en France.

Oui, la reconstruction est compliquée

Invaincue depuis octobre 1997 en qualifications et une défaite (0-3) face à la République tchèque, la Mannschaft a dérapé samedi soir en Pologne (0-2). Un simple accident ? Pas si sûr. Depuis son succès en Coupe du monde, l'Allemagne a disputé trois

matchs et en a perdu deux. Le premier en amical contre l'Argentine (2-4), son adversaire en finale du Mondial et le second face au voisin polonais. Entre les deux, les hommes de Joachim Löw avaient eu un sursaut contre l'Écosse pour leurs débuts dans les éliminatoires de l'Euro 2016, mais le contenu de la rencontre laissait perplexe. L'équipe



allemande a entamé une nouvelle ère avec le départ de plusieurs de ses cadres (Lahm, Klose, Mertesacker). La reconstruction est d'autant plus difficile que les champions du monde doivent aussi composer avec les blessures de joueurs importants (Reus, Schweinsteiger, Ozil, Khedira...). A cela s'ajoute un manque d'efficacité criant (23 tirs, 10 cadrés contre l'Écosse, 22 tirs, 8 cadrés contre la Pologne) et l'impression que les Allemands devront batailler pour s'extirper d'un groupe pourtant a priori largement à leur portée puisque constitué d'adversaires situés entre la 29e et la 110e place au classement Fifa.

Non, ce n'est pas le pire des départs

Une victoire, une défaite, pour un champion du monde, le bilan peut paraître famélique. Mais il est loin d'être le plus mauvais de l'histoire. Après sa victoire en finale de la Coupe du monde 2006, l'Italie de Roberto Donadoni - qui a succédé à Marcelo Lippi après le titre mondial - avait débuté sa campagne de qualification pour l'Euro 2008 par un nul à domicile contre la Lituanie (1-1) et une défaite en France (1-3). Cela n'avait pas empêché la Nazionale de finir première de son groupe (9 victoires, 2 nuls, 1

défaite) devant les Bleus. Si cette Allemagne ne fait pas aussi bien que la Mannschaft championne du monde en 1990 (5 victoires, une défaite) ou l'Espagne sacrée sur la scène mondiale en 2010 (huit victoires en autant de matches) qui avaient toutes les deux remporté leur deux premières rencontres de qualifications, elle dispose encore de huit matches pour redresser la barre.

Non, historiquement l'Allemagne répond toujours présent

L'Allemagne ne manque que très rarement les grands rendez-vous. En Coupe du monde, elle a pris part à dix-huit des vingt éditions et remporté quatre titres. En Championnat d'Europe, elle a disputé 11 phases finales d'Euro sur 14 éditions et a toujours été présente depuis 1972. Vainqueur à trois reprises de l'Euro, finaliste autant de fois, la Mannschaft n'est vraiment pas du genre à laisser les grandes fêtes internationales se dérouler sans elle. ■

(LEQUIPE.FR)

REVUE TOUT TERRAIN

CAN 2015

Un tirage au sort si changement

Comme annoncé jeudi, la Confédération africaine de football (CAF) a sollicité plusieurs pays, dont l'Afrique du sud et le Ghana, pour savoir s'ils étaient en mesure d'organiser la CAN dans l'éventualité où le Maroc renoncerait à accueillir la compétition en raison de l'épidémie Ebola. Et, dans une lettre du secrétaire général de la CAF dont le contenu a été dévoilé par un responsable du foot sud-africain, l'instance précise de quelle manière elle procéderait si ce cas de figure devait voir le jour. "Si la CAF reçoit deux ou plusieurs réponses positives, le Comité exécutif procédera à un tirage au sort pour désigner l'organisateur", est-il ainsi expliqué. La CAF refuserait donc de choisir ou d'effectuer un vote pour départager les pays en lice.

ANGLETERRE

Giggs plus fort que Henry et Keane



Le quotidien britannique The Telegraph a publié ce vendredi son classement des 100 meilleurs joueurs de l'histoire de la Premier League, établi par un prestigieux panel de journalistes anglais chargés d'évaluer leurs joueurs favoris sur les 28 dernières années. Avec 632 matches, 271 passes décisives, 109 buts et 13 titres de champion, c'est Ryan Giggs qui termine sur la plus haute marche du podium, devant Thierry Henry et Roy Keane. Les Français passés par l'Angleterre sont bien représentés dans ce classement puisque Patrick Vieira (7e) et Eric Cantona (8e) font partie du Top 10. On retrouve également Robert Pires (25e), Claude Makelele (41e), Emmanuel Petit (49e), Patrice Evra (55e), Marcel

Desailly (58e) et Nicolas Anelka (71e). En revanche pas de trace de Samir Nasri qui dispute sa septième saison en Premier League.

ASTON VILLA

Duel Arsenal-MU pour Vlaar ?

A la recherche d'un défenseur central pour janvier, Arsenal pense à Virgil van Dijk, mais ESPN annonce également un intérêt pour le joueur d'Aston Villa, Ron Vlaar (29 ans, 3 matches en Premier League cette saison). Les Gunners ne sont pas seuls sur ce dossier puisque l'international néerlandais plaît également à Manchester United, entraîné par son ancien sélectionneur Louis van Gaal. Les Villans réclameraient 15 millions d'euros cet hiver pour se séparer d'un élément sous contrat jusqu'en juin prochain.

MAN CITY

Lampard balaye les rumeurs

Prêté pour la première moitié de saison par le New York City FC, Franck Lampard (36 ans, 4 matches et 2 buts en Premier League cette saison) n'a rien perdu de ses qualités à Manchester City. Du coup, certains bruits de couloir anglais évoquent la possibilité de voir l'ancien joueur emblématique de Chelsea rester chez les Citizens après le mois de janvier. Hypothèse temporairement écartée par le principal intéressé. "Je suis lié à City jusqu'en janvier. Je profite de chaque minute des entraînements à ce niveau pour grappiller du temps de jeu. Ce ne va pas loin pour le moment, a nié le milieu de terrain anglais dans des propos repris par le Manchester Evening News. (...) Les spéculations sont nées de mes buts. Mais pour l'instant, il n'y a rien à dire de plus." Pour l'instant... Pas vraiment de quoi éteindre la polémique autour de ce prêt qui a surpris l'Angleterre.

LE HAVRE

Adriano accepte l'invitation du Havre

Invité à venir au Havre pour discuter d'un transfert, l'attaquant brésilien Adriano a accepté de faire le déplacement. Son agent

confirme sa venue en France et n'écarte pas l'hypothèse d'une pige en Normandie.

JUVE

Vidal beaucoup plus cher que prévu !

Mis à l'amende (100 000 euros) après une virée en boîte de nuit qui s'est terminée en bagarre trois jours avant le choc face à l'AS Rome, le milieu Arturo Vidal (27 ans, 5 matches et 2 buts en Série A cette saison) est annoncé possible partant de la Juventus Turin cet hiver. Alors qu'un montant de 45 millions d'euros était évoqué dernièrement, le Daily Express annonce que la Vieille Dame aurait revu ses exigences à la hausse. Face à l'intérêt du Real Madrid et de Manchester United, les Bianconeri réclameraient désormais 60 millions d'euros ! Mais les Merengues pourraient se servir de Sami Khedira, désiré par l'entraîneur turinois Massimiliano Allegri, pour faire baisser le prix de l'international chilien.

FIFA

Platini tacle Blatter

Michel Platini et Joseph Blatter ne partiront sans doute pas en vacances ensemble. Le président de l'UEFA a une nouvelle fois démontré qu'il n'appréciait pas toujours l'attitude du patron de la FIFA, notamment en période d'élections. "Il ne faut pas utiliser tout ce qui est à votre service pour gagner. C'est ce qu'a fait Blatter ces dernières années et c'est ce que j'essaierai de ne pas faire à l'UEFA", a indiqué l'ancien international français dans L'Equipe. "Sepp n'est plus président de la FIFA. Il est la FIFA, a-t-il ensuite lancé. Avec tout le respect que j'ai pour lui. Platini, Pelé, Blatter, Havelange doivent s'effacer par rapport au football. On ne doit pas se servir du football, mais le servir."

ARGENTINE

12 cartons rouges en un match

Le championnat argentin n'est pas le plus relayé en France. Que dire alors de la quatrième division locale, qui n'avait pour ainsi dire jamais traversé l'Atlantique, jusqu'à cette semaine. Une rencontre entre le Deportivo Roca et Cipolletti a attiré les regards. Et pour cause, l'arbitre a distribué

pas moins de 12 cartons rouges avant d'interrompre le match. Avant cette orgie de cartons, deux joueurs avaient été expulsés - un dans chaque équipe - et en étaient venus aux mains sur le chemin des vestiaires rapporte So Foot ce vendredi. Avant de déclencher une bagarre générale. Le record n'est pourtant pas atteint. En octobre 2012 au Paraguay, un arbitre avait décidé d'exclure l'ensemble des joueurs sur la feuille de match après que le match ait dégénéré, soit 36 cartons rouges au total !

PROCES PISTORIUS

Verdict mardi prochain



Reconnu coupable d'homicide involontaire, Oscar Pistorius sera fixé sur son sort mardi prochain. Gerrie Nel, le procureur, a requis un minimum de dix ans de prison contre le champion paralympique, tandis que la défense a demandé une peine d'intérêt général.

NBA

Durant absent six semaines

Kevin Durant a été opéré au pied droit jeudi et sera indisponible au moins six semaines. Samedi dernier, le joueur de l'Oklahoma City Thunder avait informé ses dirigeants qu'il ressentait une douleur. Un examen radio avait ensuite révélé que l'os du petit orteil était cassé. Durant, élu MVP de la NBA la saison dernière, devrait donc manquer un peu plus que le premier mois de la saison régulière, qui débute le 28 octobre prochain.

CHAMP. EUROPE

FRANCE - 10E JOURNÉE

Vendredi
Lens - PSG 1-3
Samedi
15h Lorient - Saint-Étienne
18h Lille - Guingamp
Metz - Rennes

Monaco - Evian TG
Nantes - Reims
Nice - Bastia

Dimanche

12h Marseille - Toulouse
15h Bordeaux - Caen
19h Lyon - Montpellier

ANGLETERRE - 8E JOURNÉE

11h45 Man City - Tottenham
14h Arsenal - Hull City
Burnley - West Ham
Crystal Palace - Chelsea
Everton - Aston Villa
Newcastle - Leicester
Southampton - Sunderland
Dimanche
12h30 QPR - Liverpool
15h Stoke City - Swansea
Lundi
19h West Brom - Man U

ESPAGNE - 8E JOURNÉE

Vendredi
Grenade - Rayo Vallecano 0-1
Samedi
14h Levante - Real Madrid
16h Athl. Bilbao - Celta Vigo
18h FC Barcelone - Eibar
20h Cordoue - Malaga
Dimanche
10h Atlético Madrid - Espanyol
15h La Corogne - FC Valence
19h Villarreal - Almeria
Lundi
18h45 Real Sociedad - Getafe

ITALIE - 7E JOURNÉE

16h AS Rome - Verona Chievo
18h45 Sassuolo - Juventus
Dimanche
10h30 Fiorentina - Lazio
13h Atalanta - Parme
Cagliari - Sampdoria
Hellas Verona - Milan AC
Palermo - Cesena
Torino - Udinese
18h45 Inter Milan - Naples
Lundi
18h45 Genoa - Empoli

ALLEMAGNE - 8E JOURNÉE

Samedi
13h30 Bayern Munich - Werder Brême
Cologne - Dortmund
Fribourg - Wolfsburg
Hannovre - M'gladbach
Mainz - Augsburg
Stuttgart - Leverkusen
16h30 Schalke - Hertha
Dimanche
13h30 Hambourg - Hoffenheim
15h30 Paderborn - Francfort

FOOT - LIONS DU SÉNÉGAL

Les nouveaux soucis de Giresse

Relégués sur le banc des remplaçants, l'arrière-gauche Cheikh Mbengue et le milieu de terrain Kouly Diop ont saisi leur chance pour s'affirmer lors des deux derniers matches des Lions en éliminatoires de la CAN 2015. Même Momo Diamé s'est repris.

ADAMA COLY

La Tanière des Lions est bénie aujourd'hui. Bénie dans un engrenage de malheur des uns, de bonheur des autres et des contrariétés d'Alain Giresse. Lui qui se plaignait, à 72 heures du match des Lions contre l'Angola, en mars 2013, à Conakry, d'un souci d'avoir un groupe de 23 bons joueurs. Parce que c'est de ce souci que vient également son bonheur. Avec un groupe riche, il a pu changer de pièces sans que cela n'affecte tellement la qualité de son équipe, excepté les nouveaux attaquants qui n'ont pu faire oublier Mame Biram Diouf avec zéro but en deux matches. Privé de plusieurs titu-



Cheikh Mbengue

laire, certains remplaçants, notamment Cheikh Mbengue et Papa Kouly Diop, ont saisi leur chance.

Cheikh Mbengue, retour de la grande gauche

La concurrence, quand elle est saine, fait forcément du bien à n'importe quelle équipe de football. En fin mars dernier, Cheikh Mbengue avait fait une déclaration qui confirme le bon état d'esprit qui règne dans la Tanière. "Je ne le (Pape Ndiaye Souaré) considère pas comme un concurrent, c'est une plus-value pour l'équipe. Après, c'est le coach qui fait ses choix", a avoué l'arrière-gauche du Stade Rennais (Ligue 1, France). Invité de l'émission Talents d'Afrique sur Canal+, Cheikh Mbengue avait ajouté : "Pape Souaré est meilleur devant ; et moi, je suis meilleur derrière". Parce qu'en ce moment, le défenseur de Lille (Ligue 1, France) avait bien tenu le poste au point de voir Giresse le confirmer à chaque match. Mais après la double confrontation contre la Tunisie (3e et 4e journées éliminatoires CAN 2015), le sélectionneur du Sénégal va avoir une

autre vision avec les très bonnes prestations de Cheikh Mbengue. Appelé à suppléer Souaré qui a déclaré forfait, l'ancien Toulousain a surpris plus d'un. Solide derrière et intéressant offensivement, le joueur de 26 ans a apporté plus de garantie. Contrairement à Souaré qui avait eu beaucoup de déchets dans son jeu face à l'Égypte et au Botswana en septembre passé. Du banc de touche, on peut dire que Mbengue a observé son concurrent jouer, noté les choses qu'il devait améliorer pour reprendre son poste. Il faut rappeler que Mbengue a connu la sélection avant Souaré.

Kouly Diop, le chaînon manquant ?

Lui, on le sait, a très souvent été bon en sélection, même s'il a toujours été relégué (injustement ?) par les entraîneurs qui se sont succédé à la tête de la Tanière. Mercredi dernier, Papa Kouly Diop a encore prouvé qu'il est une vraie solution pour aider l'animation du jeu des Lions. Sur la pelouse du stade de Monastir, le milieu de terrain de Levante (Liga,



Pape Kouly Diop

Espagne) s'est montré combatif, en plus de ses touches techniques. Il a été un vrai lien entre le milieu et l'attaque. Il s'est également révélé très précieux pour les coups de pied arrêtés. En bref, l'ancien joueur du Racing Santander (Espagne) a contribué à l'équilibre de l'équipe. Sa sortie s'est fait d'ailleurs ressentir dans le match.

Lors de ce match retour, on a vu un autre Mohamed Diamé. Le milieu de terrain de Hull City (Premier League anglaise), qui avait très souvent déçu, a montré sa détermination à reprendre sa place de titulaire perdue ces derniers temps. Salif Sané a donc bien raison de dire que "tout le monde a envie de prouver qu'il peut jouer à son poste". "C'est vrai que c'est une compétition mais on est tous des amis, on s'entend bien, donc c'est le meilleur qui aura la place et c'est le coach qui fera ses choix", a poursuivi le joueur de Hanovre. On a donc hâte de voir les prochains choix d'Alain Giresse avec les retours probables de Souaré, Cheikhou Kouyaté. ■

PAPISS DEMBA CISSÉ, AVANT CENTRE DES LIONS

"La Tanière va tirer profit de la concurrence en attaque"

L'attaquant Papiss Demba Cissé, titularisé mercredi contre la Tunisie (0-1) à Monastir, s'est dit convaincu que l'équipe nationale va tirer un grand profit de la grande concurrence dans son attaque. "C'est bien que le Sénégal dispose de grands attaquants parce que personne ne va dormir sur

ses lauriers", a expliqué l'attaquant de Newcastle (D1 anglaise), titularisé mercredi lors de la défaite contre la Tunisie (0-1).

L'attaquant des Magpies, élu joueur du mois de son club, est entré en cours vendredi lors du premier match contre la Tunisie (0-0). Il estime que "celui qui jouera, saura qu'il a intérêt

à donner le meilleur de lui-même sous peine de sortir du groupe de performance. "Mieux encore, à côté de la joie immense de porter le maillot national, il y a ce côté supporter qui anime chacun de nous et qui fait que tout le monde a envie de voir l'équipe nationale gagner", a-t-il indiqué, déçu de la tournure des événements face à



la Tunisie, à Monastir. Papiss Demba Cissé, remplacé par Demba Ba, se disait que jusqu'avant le but tunisien, le Sénégal aurait une occasion pour marquer. "Je me disais que nous allions repartir de la Tunisie avec une

FOOT

Le Maroc souhaite toujours accueillir la CAN 2015

A trois mois de l'ouverture de la prochaine Coupe d'Afrique des nations, le flou reste entier. D'heures en heures, le feuilleton évolue. Le Maroc, pays hôte, s'est-il retiré en raison de la propagation du virus Ebola ? L'Afrique du Sud, qui a déjà accueilli en dernière minute l'édition précédente suite aux problèmes de la Libye, va-t-il à nouveau prendre le relais ? La Confédération africaine de football acceptera-t-elle de reporter sa compétition, comme l'a demandé vendredi 10 octobre le Maroc ? Ou restera-t-elle campée sur ses positions, en souhaitant conserver les dates initiales (17 janvier-8 février) et en proposant l'organisation à d'autres pays, comme cela en prenait la tournure ?

Ce vendredi 17 octobre, le gouvernement marocain a souhaité clarifier sa position. "Le Maroc exprime toujours sa ferme volonté d'accueillir la prochaine édition de la CAN", indique, par communiqué, le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce texte constitue "un démenti formel" aux "allégations", selon lesquelles le royaume aurait renoncé, est-il noté. "La position du Maroc (...) ne souffre aucune ambiguïté" : la demande de report fait suite à "l'évolution rapide et inquiétante du virus Ebola, à la lumière des rapports de l'Organisation mondiale de la santé".

Le Maroc aurait proposé plusieurs scénarios de report à la CAF : en juin 2015 ou en janvier 2016. Des demandes rejetées - définitivement ? - par les organisateurs qui ont déjà pris contact avec d'autres pays, en cas de retrait définitif du Maroc, tels l'Afrique du Sud et le Ghana. Le Comité exécutif de la CAF se réunira le 2 novembre et le sujet devrait y être "débatu". ■

(RFI.FR)

victoire mais le bon Dieu en a décidé autrement", a dit l'attaquant international.

Il appelle ses coéquipiers à aller se préparer en club pour revenir plus forts en novembre prochain pour les deux derniers matches éliminatoires de la CAN contre l'Égypte au Caire et contre le Botswana à Dakar. ■

(APS)

CONDITIONS D'ACCÈS À L'AG DU CASA PRÉVUE CE MATIN

Le Comité Allez-Casa défie le président Nouha Cissé

Si le sens des responsabilités de tous ne prévaut pas au cours de son Assemblée générale prévue ce matin, le Casa Sport risque de s'enfoncer dans une crise sans précédent.

HUBERT SAGNA (CORRESPONDANT, ZIGUINCHOR)

L'Assemblée générale (Ag) du Casa Sport prévue ce matin, à Ziguinchor, s'annonce houleuse. À quelques heures seulement de cet événement important de la vie du club fanion de la Casamance, des grince-

ments de dents se font entendre du côté du Comité des supporters "Allez-Casa" alors que toutes les dispositions semblaient pourtant prises pour un bon déroulement de la réunion. En effet, dans une lettre en date du 15 octobre adressée au président Nouha Cissé (photo) - dont *Enquête* détient copie - le comité des supporters, par la voix de son président

Malamine Tamba, déclare ne pas comprendre la décision prise par le Comité directeur en place. Mesure qui stipule que "seuls les détenteurs de la carte de membre de 2013 auront accès à la salle" alors qu'au "rang des mesures d'apaisement, il avait été retenu l'ouverture de l'Ag aux détenteurs mêmes de la carte de membre de 2009". "Allez-Casa" s'interroge sur la

pertinence et l'opportunité d'une telle mesure après "que l'on a demandé aux différentes sensibilités du club de désigner des personnes devant faire partie du futur Comité directeur". Selon le comité, "cela nous paraît contradictoire et inconvenant". Le comité "Allez-Casa" appelle à la sagesse l'équipe dirigeante sortante et demande à celle-ci d'éviter de prendre des mesures tendant à exclure une frange importante du Casa Sport d'un événement aussi important dans la vie d'un club qu'est l'Ag. "Allez-Casa" estime que le seul legs durable et socialement responsable que le Comité directeur sortant laissera à la postérité est un Casa Sport fort, qui fédère les énergies, rassemble les ressources humaines de qualité qui gravitent autour de lui et non qui divise et fragilise d'ores et déjà l'équipe dirigeante entrante. ■

